

Jeunesse

Santé

Habitat

Rapport

D'ACTIVITÉ

Territoire

Petite
Enfance

Environnement

Urbanisme

Assainissement

Économie

Culture

Ensemble



La **Communauté de Communes du Haut Limousin En Marche**, composée de 40 communes, est le territoire où les valeurs de **solidarité**, de **respect** et d'**efficacité** se rencontrent pour construire un véritable avenir !



hautlimousinenmarche.fr



Ce rapport vous présente les actions conduites par la collectivité aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire en 2025.



SOMMAIRE

ÉDITO	4
-------------	---

PARTIE 1 : VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Le territoire.....	6
Une gouvernance organisée et partagée.....	7
Les moyens humains.....	8
Les moyens financiers.....	12
La communication.....	16

PARTIE 2 : DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE ET L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Développement territorial.....	25
Engagement et actions pour l'économie locale	31
Développement durable.....	33
Projet alimentaire territorial (PAT)	38

PARTIE 3 : GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Convention Territoriale Globale (CTG).....	42
Petite enfance et parentalité	44
Enfance et jeunesse	68
Culture	75
Contrat Local de Santé (CLS).....	79
Cuisine intercommunale	84
Pacte Local des Solidarités (PLS)	86

PARTIE 4 : FAVORISER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

Gestion des déchets.....	88
Voirie	91
Habitat et urbanisme	92
Gestion du patrimoine.....	103
Aire d'accueil des gens du voyage	107
Assainissement	108
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).....	115





FRANCIS MARTIN
Président
de la Communauté de Communes
du Haut Limousin en Marche.

Chères habitantes, chers habitants,
Chers élus, chers partenaires,

L'année 2026 ouvre une nouvelle mandature pour notre communauté de communes.

Avec une équipe renouvelée, nous engageons cette étape avec une priorité claire : être plus proches des communes et des habitants, et faire de l'action communautaire un appui concret pour le territoire.

Dans un environnement rural comme le nôtre, la communauté de communes tient une place centrale. Par les services qu'elle porte, les projets qu'elle accompagne et les liens qu'elle construit entre les acteurs locaux, elle contribue chaque jour à la qualité de vie de nos habitants, et au dynamisme de nos communes.

Cette responsabilité nous invite à rester à l'écoute du terrain et à apporter des réponses adaptées à ses besoins.

Ce rapport d'activité en témoigne. Il présente les actions menées en 2025, les projets conduits à l'échelle intercommunale, l'engagement des élus, des agents et des partenaires, au service de l'intérêt général.

Je tiens à les remercier sincèrement pour leur mobilisation et leur attachement à notre territoire.

Au fil de cette mandature, nous poursuivrons une ambition simple : soutenir les projets utiles, améliorer le service rendu et répondre de manière concrète aux attentes des habitants.

Francis MARTIN



PARTIE 1 :

VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Le territoire

Une gouvernance organisée et partagée

Les moyens humains

Les moyens financiers

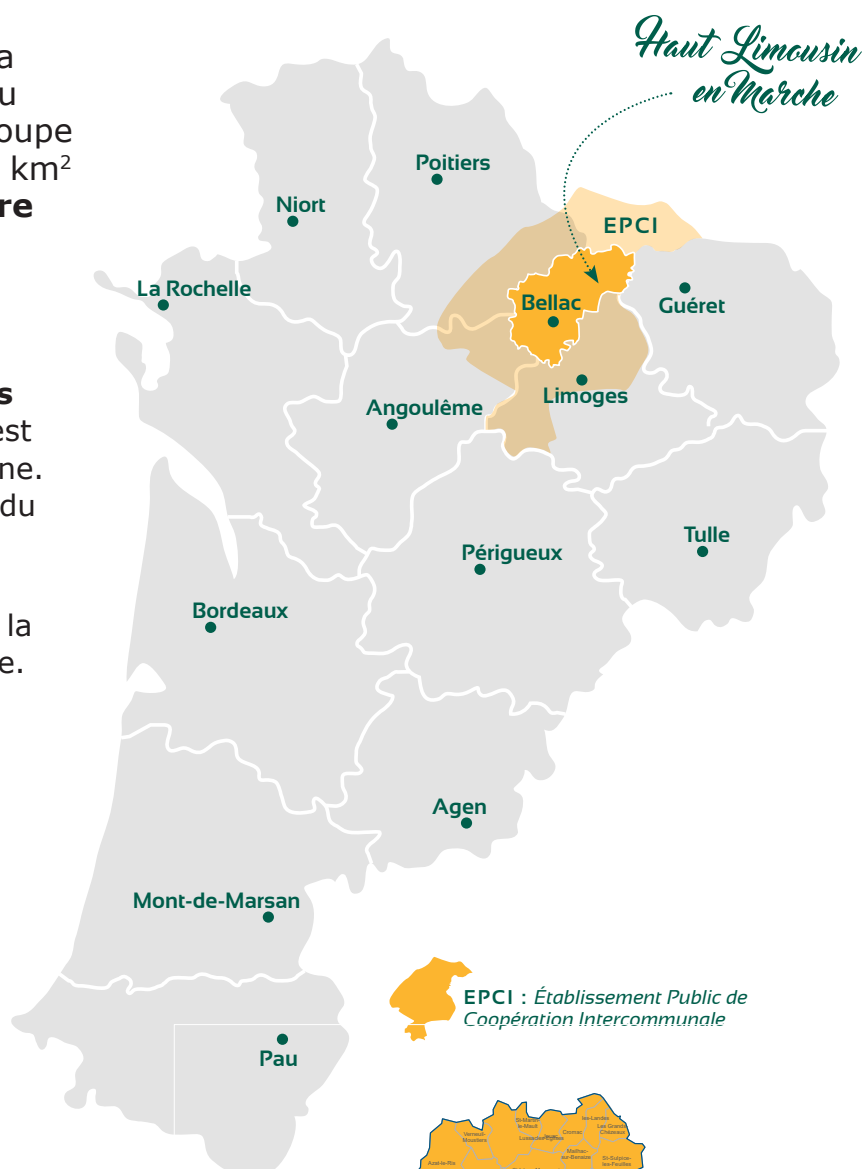
La communication



LE TERRITOIRE

Créée le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche regroupe 40 communes, avec ses 1 266 km² elle couvre **23 % du territoire de la Haute-Vienne**.

La **Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche** est située en région Nouvelle-Aquitaine. Son **siège** est à **Bellac**, au nord du département de la Haute-Vienne. Elle est limitrophe avec les départements de la Charente, de la Creuse, de l'Indre, et de la Vienne.



1 266 km²



40 communes

22 966 habitants



UNE GOUVERNANCE ORGANISÉE ET PARTAGÉE

DES ÉLUS MOBILISÉS POUR LE TERRITOIRE

Installé en 2020, le conseil communautaire est l'instance décisionnelle de la collectivité. Il est composé de 62 conseillers représentant l'ensemble des communes.

Afin de structurer son fonctionnement, la communauté de communes s'est dotée en 2021 d'un pacte de gouvernance. Ce cadre permet d'organiser les relations entre les communes et l'intercommunalité, en garantissant :

- une prise de décision collective,
- une répartition équilibrée des compétences,
- une gestion concertée des projets.

Cette organisation vise à renforcer la solidarité entre les communes et la cohérence des actions menées à l'échelle du territoire.

DATES CLÉS

4 séminaires des élus

Jeudi 20 février 2025 :

- Piscine nordique,
- Délocalisation du siège de l'intercommunalité.

Jeudi 22 mai 2025 :

- Pacte fiscal et financier.

Mardi 10 juin 2025 :

- Collecte des ordures ménagères,
- Statuts de la CCHLeM.

Jeudi 11 septembre 2025 :

- Statuts de la CCHLeM,
- Convention ordures ménagères entre la CCHLeM et les communes membres,
- Information sur la délibération de vente du hameau de gîtes des Pouyades.

2 conférences des maires

Vendredi 31 janvier 2025 :

- Ordures ménagères.

Jeudi 18 septembre 2025 :

- Transfert de la compétence eau potable.

5 rencontres Maires et Président

Mercredi 19 mars 2025

Jeudi 20 mars 2025

Vendredi 21 mars 2025

Mercredi 29 octobre 2025

Vendredi 31 octobre 2025

ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE

21

Bureaux communautaires

7

Conseils communautaires

142

Délibérations

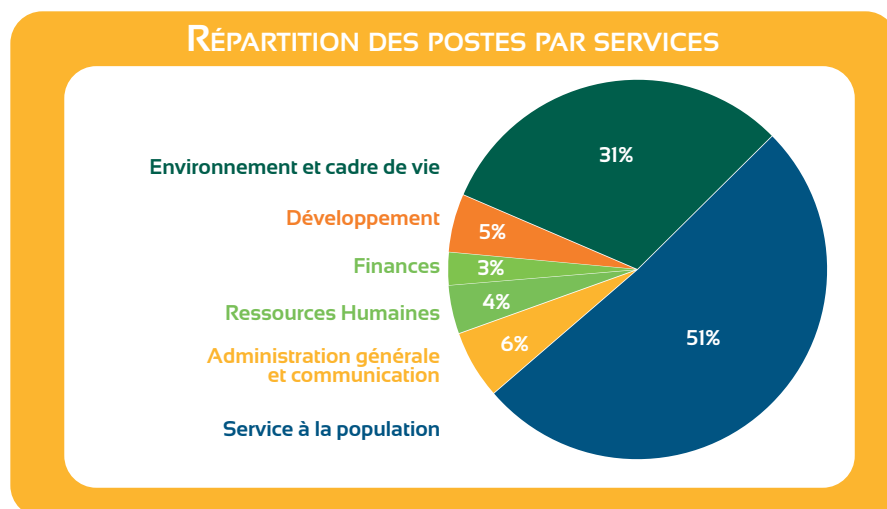


LES MOYENS HUMAINS

DES AGENTS AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Au 31 décembre 2025, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche compte 125 agents, représentant 109,6 équivalents temps plein, pour une masse salariale de 3,5 millions d'euros.

Ces moyens humains constituent le socle de mise en œuvre des politiques publiques et garantissent la continuité du service rendu aux habitants.



STRUCTURER LES COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNER LES AGENTS

UNE POLITIQUE DE FORMATION CLARIFIÉE

L'année 2025 marque une étape importante avec l'adoption du règlement de formation.

Ce cadre permet :

- de formaliser la politique de formation de la collectivité,
- de préciser les droits et obligations des agents,
- d'harmoniser les pratiques,
- de garantir un traitement équitable des demandes.

Construit en concertation avec les représentants du personnel et validé par le Comité Social Territorial, ce règlement s'accompagne d'un plan de formation opérationnel.

Au-delà de l'aspect réglementaire, il traduit une orientation claire : faire de la formation un levier d'adaptation des compétences, d'évolution professionnelle et d'amélioration du service public.



Effectifs

Au 31/12/2025 **125 AGENTS**
pour **109,6 ETP**

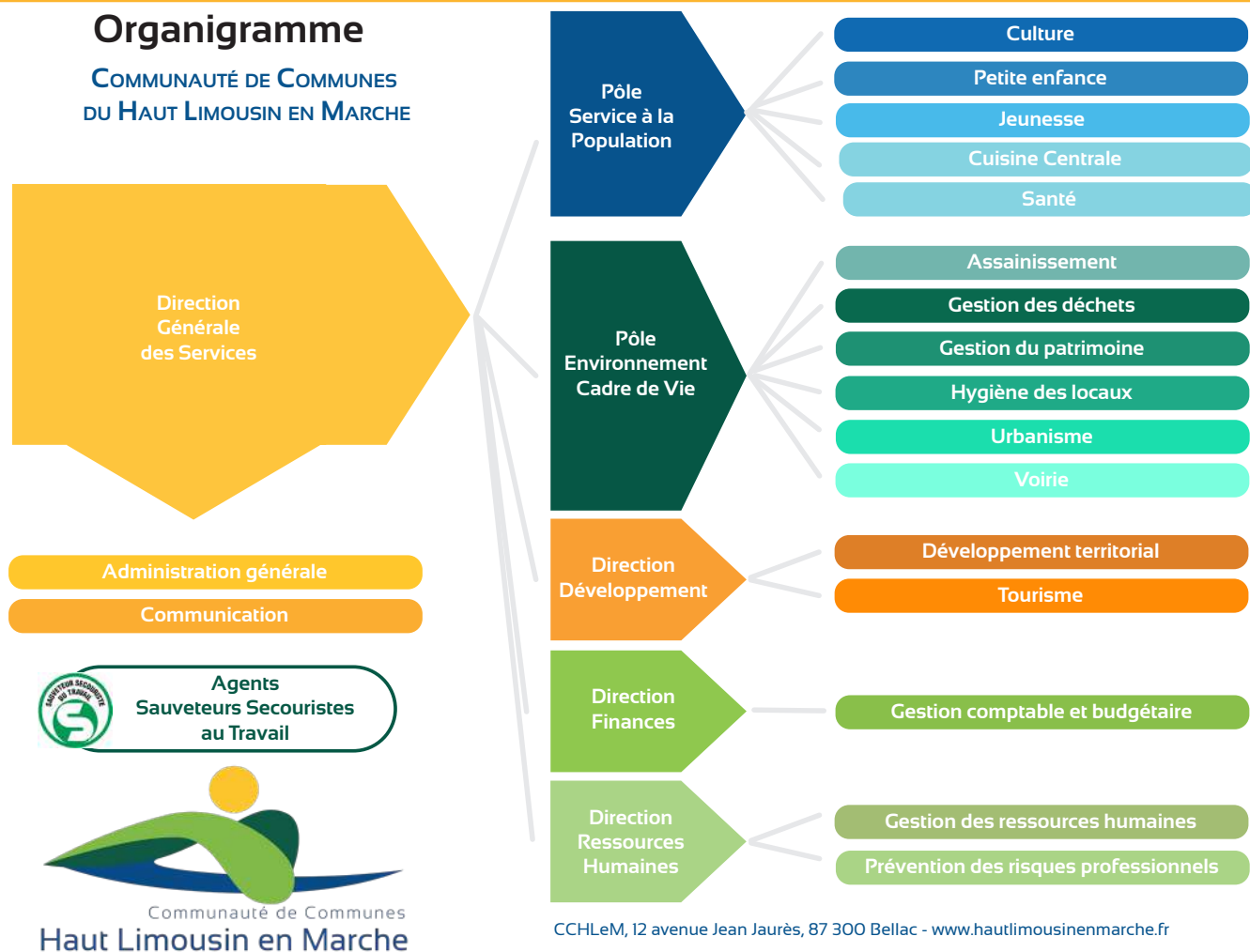
Masse salariale
3 535 000 €

LES MOYENS HUMAINS

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES ET DES SERVICES

Organigramme

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ



PETITE ENFANCE : RENFORCER L'OFFRE ET L'ORGANISATION

Le transfert de la crèche « Les Amis de Chipette » au 1er janvier 2025 a permis d'harmoniser l'offre à l'échelle intercommunale et d'intégrer 7 agents. Cette dynamique s'est poursuivie avec :

- la structuration du pilotage avec la création d'un poste de responsable de service petite enfance : un poste qui assure la coordination des crèches intercommunales, des Relais Petite Enfance, des lieux d'accueil parents-enfants (LAEP), ainsi que de la ludothèque intercommunale.
- le recrutement de nouveaux agents et la réorganisation du service petite enfance dans le cadre de la création d'une micro-crèche à Cromac.

Ces évolutions contribuent à améliorer la qualité d'accueil et à proposer une offre plus lisible pour les familles.

LES MOYENS HUMAINS

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES ET DES SERVICES

LECTURE PUBLIQUE : CONSOLIDER LE RÉSEAU

L'intégration de la médiathèque du Dorat au 1^{er} janvier 2025 a permis de renforcer la cohérence du réseau lecture intercommunal.

Un agent communal a rejoint la communauté de communes.

Ce transfert facilite l'harmonisation des services et le développement d'une offre culturelle accessible à tous les habitants.



L'un des espaces de la médiathèque du Dorat.

ASSAINISSEMENT : STRUCTURER UNE NOUVELLE COMPÉTENCE

La prise de compétence « assainissement » au 1^{er} janvier 2025, s'est accompagnée de la création d'un service dédié.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire, ce service permet :

- d'assurer un suivi technique des installations,
- de garantir leur conformité,
- de proposer un accompagnement de proximité aux communes et aux usagers.

Cette organisation renforce la capacité d'intervention de la collectivité sur un enjeu essentiel.



Contrôle du réseau d'assainissement du bâtiment Charles Silvestre à Bellac

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SÉCURISER LES PARCOURS

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les élus communautaires ont décidé de renforcer la protection sociale complémentaire des agents en adhérant à une convention de participation pour le risque prévoyance (maintien du salaire de l'agent en cas d'arrêt maladie).

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) prend en charge 50 % du montant de la cotisation prévoyance des agents.

Cette décision traduit la volonté de l'EPCI de sécuriser les parcours professionnels de ses agents et de garantir une protection sociale adaptée en cas d'incapacité temporaire de travail.



LES MOYENS HUMAINS

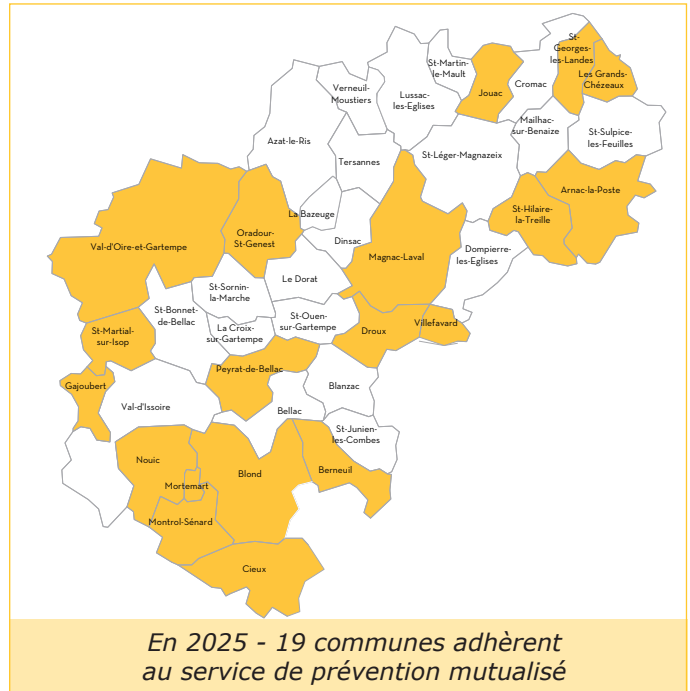
PRÉVENIR LES RISQUES ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES AGENTS

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE DE PRÉVENTION

La prévention des risques englobe toutes les mesures nécessaires visant à protéger la santé et la sécurité des agents, à améliorer les conditions de travail, et à promouvoir le bien-être au travail. Son objectif est de prévenir les accidents du travail, les maladies professionnelles et, de manière générale, l'émergence de situations dangereuses.

Un service mutualisé

La communauté de communes propose un service mutualisé de prévention des risques et de sécurité au travail. Il permet aux communes adhérentes de bénéficier d'un assistant de prévention conformément aux exigences du décret n° 85-603 du 10 juin 1985.



PRAP : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Face aux enjeux liés aux troubles musculosquelettiques, un programme de sensibilisation a été engagé.

Un groupe de travail pilote

Un groupe pilote associant plusieurs services a permis :

- d'initier une culture commune de prévention,
- de sensibiliser les agents aux bonnes pratiques,
- de préparer la mise en place de formations spécifiques (PRAP).

Résultats en 2025 :

- 22 agents sensibilisés au sein de la collectivité,
- 9 agents sensibilisés dans les communes,
- premières améliorations concrètes des conditions de travail (équipements, outils...).

Une dynamique appelée à se développer

Les actions engagées se poursuivront en 2026 avec :

- la formation des agents,
- l'extension du dispositif à d'autres services,
- le renforcement de l'accompagnement des communes.

LES MOYENS HUMAINS

PRÉVENIR LES RISQUES ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES AGENTS

ACTIONS 2025

Dates clés :

En 2025 dans le cadre de la mutualisation, une sensibilisation sur les risques liés à l'activité physique a été proposée aux **19 communes adhérentes** au dispositif de mutualisation de la fonction d'assistant de prévention.



Mars 2025 : présentation du projet au Directeur Général des Services.



Avril 2025 : présentation du projet au Comité Social Territorial.



Mai 2025 : habilitation de la communauté de communes en tant qu'organisme de formation acteur PRAP IBC (prévention des risques liés à l'activité physique Secteur Industrie Bâtiment, Commerce) par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles).



Septembre 2025 : sensibilisation aux risques liés à l'activité physique auprès des agents techniques, agents du réseau lecture, agents du service développement.



Octobre 2025 : sensibilisation aux risques liés à l'activité physique pour la commune d'Arnac-la-Poste.



Novembre 2025 : sensibilisation aux risques liés à l'activité physique pour la commune des Grands Chézeaux.

Résultats obtenus

- 22 personnes sensibilisées au sein de la communauté de communes,
- 9 personnes sensibilisées dans les communes adhérentes au dispositif,
- Remplacement de chariots du réseau lecture,
- Présentation d'un exosquelette.

Perspectives 2026

- Formation des agents de la communauté de communes en tant qu'acteurs PRAP,
- Déploiement du projet à d'autres services de la communauté de communes,
- Déploiement de nouvelles sensibilisations auprès des communes adhérentes.



LES MOYENS FINANCIERS

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) s'appuie sur une gestion financière rigoureuse pour mettre en œuvre ses politiques publiques et accompagner le développement du territoire.

L'année est marquée par la mise en place du **Compte Financier Unique** (CFU), un outil qui simplifie et renforce la lisibilité de l'exécution budgétaire.

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le CFU remplace désormais le compte administratif et le compte de gestion. Il permet de présenter de manière unifiée l'ensemble des recettes et des dépenses de la communauté de communes.

Il constitue un outil central pour :

- analyser l'exécution budgétaire,
- mesurer les équilibres financiers,
- préparer les orientations budgétaires futures.

COMPRENDRE LE BUDGET



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe **les dépenses** nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité :

- charges générales,
- dépenses de personnel,
- charges financières,
- contributions et reversements.

Les recettes associées proviennent principalement :

- des impôts et taxes,
- des dotations et subventions,
- des produits des services.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle regroupe **les dépenses** liées aux projets durables de la collectivité :

- construction et rénovation d'équipements,
- acquisition de matériels importants,
- remboursement du capital de la dette,
- études et grands projets d'aménagement.

Les recettes associées proviennent principalement :

- des subventions d'investissement,
- de l'emprunt,
- de l'autofinancement (épargne dégagée par la section de fonctionnement),
- de la vente de biens (terrains, bâtiments).



LES MOYENS FINANCIERS

UN BUDGET GLOBAL MAÎTRISÉ

Budget principal

En 2025, le budget principal s'établit à :

16 740 687,96 € de dépenses

17 889 839,84 € de recettes

BUDGET TOTAL PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES :

22,4 M€ de dépenses

22,7 M€ de recettes

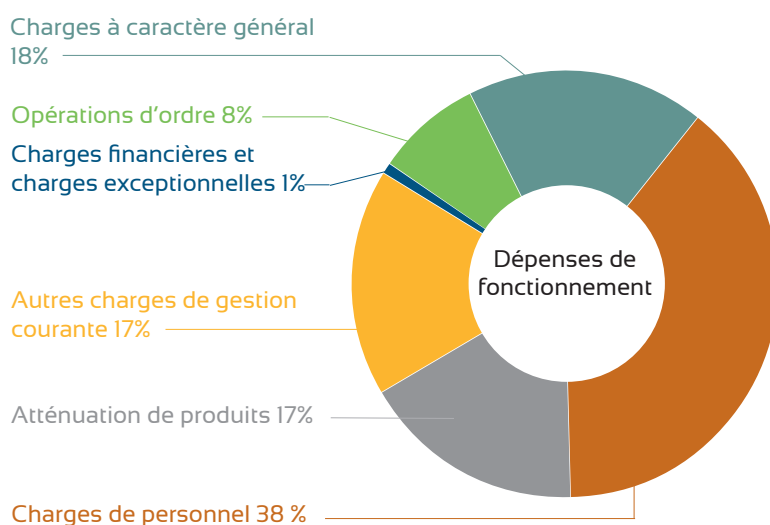
Fonctionnement :

Dépenses 16 606 658,10 € / Recettes 17 508 830,44 €

Investissement :

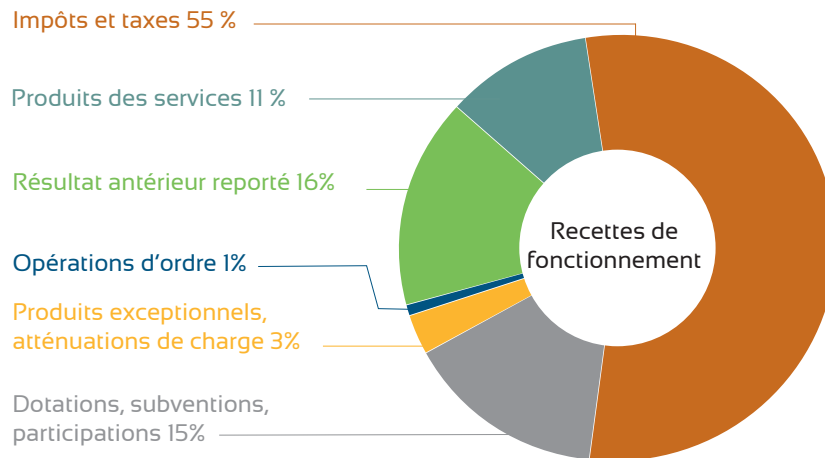
Dépenses 5 827 513,28 € / Recettes 5 233 587,61 €

Répartition des dépenses de fonctionnement 2025



LES MOYENS FINANCIERS

Répartition des recettes de fonctionnement 2025



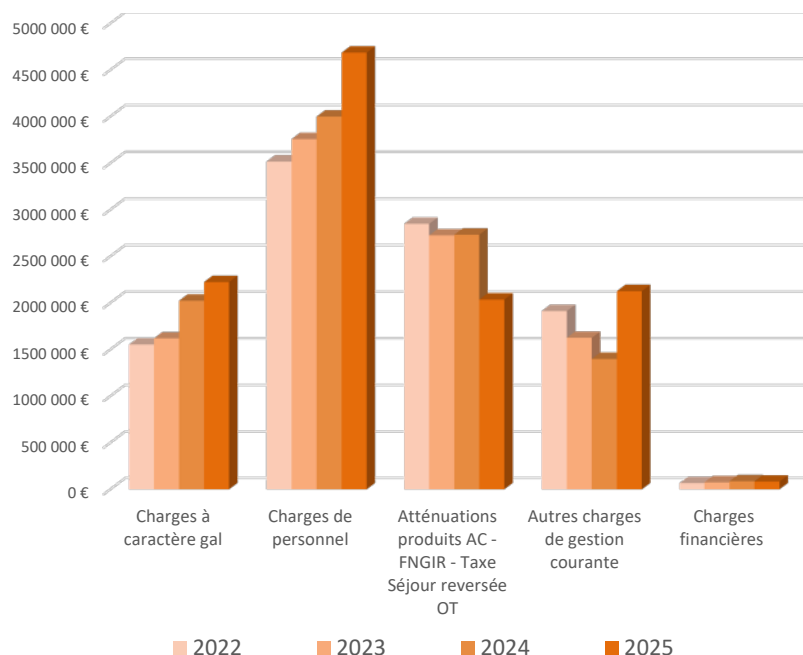
UNE ÉVOLUTION DES CHARGES MAÎTRISÉE

L'évolution des charges entre 2022 et 2025 met en évidence :

- une progression des dépenses de personnel liée aux transferts de compétences des communes vers l'intercommunalité (eau et assainissement) et à l'harmonisation de la compétence petite enfance (intégration des agents de la commune de Bellac),
- une évolution des charges générales liée au contexte (inflation, énergie...),
- une stabilité des charges financières.

Cela reflète une adaptation progressive de la communauté de communes aux contraintes économiques tout en maintenant ses services.

ÉVOLUTION DES CHARGES DU BUDGET PRINCIPAL 2022 - 2025



LA COMMUNICATION

UN SERVICE AU CŒUR DE LA LISIBILITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE

En 2025, le service communication a poursuivi un objectif central : rendre l'action de la communauté de communes plus lisible, accessible et compréhensible pour tous. Son rôle s'inscrit à la fois, en appui aux services, en accompagnement des projets et en lien direct avec les habitants.

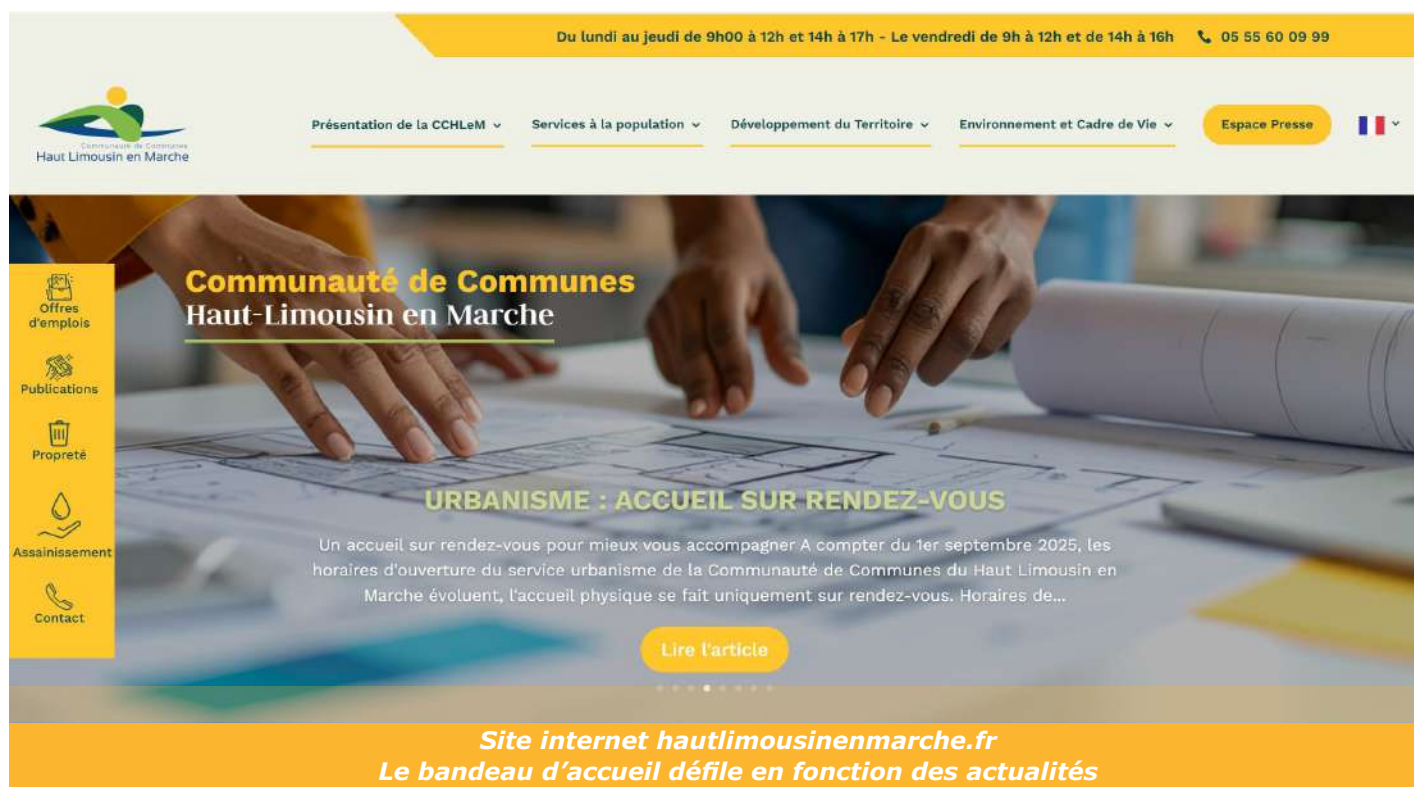
AMÉLIORATION DU SITE INTERNET

Le site internet a été réorganisé afin de mieux refléter l'organisation de la collectivité et de faciliter la navigation.

Trois grandes entrées structurent désormais l'accès à l'information :

- Services à la population,
- Développement du territoire,
- Environnement et cadre de vie.

Chaque menu intègre des pages dédiées à chaque service.



De nouvelles pages ont été créées ou refondues, notamment :

- Voie verte,
- Urbanisme (avec prise de rendez-vous en ligne),
- Petite enfance, parentalité et jeunesse,
- Assainissement,
- Articles dédiés aux événements et actions de la CCHLeM.

Les actions ponctuelles sont mises en avant en page d'accueil, tandis que les contenus permanents sont organisés de manière thématique.

Cette évolution se poursuivra en 2026 afin d'améliorer encore l'expérience usager.



LA COMMUNICATION

ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

FOCUS

COMMUNICATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS



La mise en place du nouveau mode de collecte des ordures ménagères a fait l'objet d'un dispositif de communication dédié.

Objectifs

Expliquer les changements, accompagner les habitants et faciliter l'appropriation des nouvelles pratiques.

Déploiement du plan de communication

La première étape du déploiement a consisté à proposer gratuitement **des kits de compostage** aux habitants.

Ensuite, **29 réunions publiques** ont été organisées, du 17 mars au 26 mai, sur l'ensemble du territoire afin d'assurer une information de proximité, adaptée à la taille et aux spécificités des communes.

À cette occasion, un kit de communication pédagogique a été distribué pour expliquer concrètement **le fonctionnement des nouvelles colonnes d'ordures** ménagères et accompagner les changements de pratiques.

Un numéro dédié a été mis en place, accessible de 9h à 18h en continu, pour répondre aux questions et orienter les usagers. Enfin, un site internet spécifique a été créé afin de permettre à chaque habitant, y compris ceux n'ayant pas pu participer aux réunions, d'accéder facilement à l'ensemble des informations utiles.



Point d'apport installé à proximité d'un éco-point

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION DU NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Dates clés :

- ✓ **17 mars au 26 mai 2025** - Organisation de 29 réunions publiques
- ✓ **18 mars 2025** – Ouverture de la ligne téléphonique d'assistance OM
- ✓ **24 mars 2025** – Conférence de presse sur la campagne des ordures ménagères
- ✓ **1^{er} juillet 2025** – Questionnaire adressé aux professionnels du territoire afin d'accompagner la transition, faciliter l'adaptation et identifier les meilleures solutions pour la gestion de leurs déchets
- ✓ **1^{er} septembre 2025** – Lettre ouverte adressée aux habitants relative au déploiement progressif des PAV sur l'ensemble du territoire



Résultats

- **4 communiqués de presse** diffusés auprès des médias locaux ;
- **3 journalistes** de la presse quotidienne présents lors de la conférence de presse ;
- **184 habitants** recensés dans l'outil de suivi Monday.com, dont les demandes ont été traitées, accompagnées et transmises au service gestion des ordures ménagères ;
- **468 appels et SMS reçus** sur le numéro dédié entre le 18 mars et le 31 décembre 2025 ;
- **1 145 visites enregistrées** sur le site internet dédié, dont 340 concernent les PAV ;
- **1 666 utilisateurs** ont consulté le module « gestion des déchets » dans PanneauPocket.

LA COMMUNICATION



FOCUS SUR... L'IDENTITÉ VISUELLE DE LA MAISON DU MOUTON ET DES ÉLEVAGES DE PLEIN AIR

Dans le cadre du projet de la Maison du Mouton, le service communication a conçu un plan de communication pour accompagner le lancement de la Maison du Mouton et des élevages de plein-air.

Ce travail, mené en concertation avec le comité de pilotage du projet, APOSNO (Association Pour l'Organisation du Salon National Ovin) et France Active-Nouvelle Aquitaine / La Fabrique et le service développement intercommunal, a permis de définir les orientations stratégiques, les messages clés et les outils de diffusion.

Cette démarche a permis de poser un cadre clair pour valoriser la filière ovine, renforcer la lisibilité du projet et fédérer les acteurs autour d'une identité commune.

Une stratégie de communication définie

Le plan de communication s'appuie sur plusieurs objectifs :

- faire connaître la Maison du Mouton et affirmer son identité,
- valoriser l'ancrage territorial et la dynamique collective,
- sensibiliser le grand public à la filière herbivore,
- accompagner les différentes étapes du projet (lancement, inauguration, animations).

La maison du mouton et des élevages de plein-air articule une double vocation :

- professionnelle (structuration de la filière),
- territoriale (valorisation et transmission).

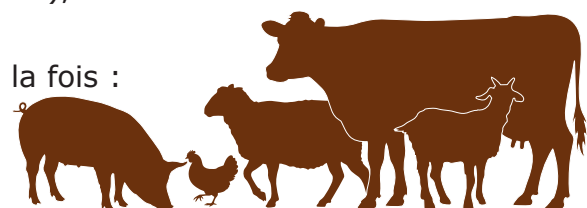
Une identité visuelle construite

Un travail spécifique a été mené pour créer une identité forte et cohérente :

- création d'un logo (Agence la Belle Verte) et d'une charte graphique (Service communication CCHLeM),
- définition d'un univers visuel (couleurs, typographies),
- déclinaison sur différents supports.

Le slogan « **Élevons le futur ensemble** » traduit à la fois :

- la réalité du métier d'éleveur,
- une vision collective tournée vers l'avenir.



SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE PAR LE NUMÉRIQUE «ACHETEZ HAUT LIMOUSIN»

Dans un contexte d'évolution des pratiques d'achat en ligne, la communauté de communes a souhaité répondre aux besoins des commerçants, artisans et associations du territoire, souvent peu équipés en outils digitaux accessibles. La plateforme Achetez Haut Limousin a été pensée comme un outil de visibilité collective au service du commerce de proximité, avec un objectif clair : permettre aux internautes d'identifier facilement l'offre locale et les inciter à fréquenter les commerces du territoire.

Validée par le Bureau communautaire du 27 avril 2022, cette solution à coût maîtrisé (e-boutique ou site vitrine) vise à offrir une visibilité simple et abordable, valoriser les savoir-faire locaux, dynamiser les achats en direct et capter la clientèle locale et touristique lors de ses recherches en ligne.

Objectifs :

Fidéliser les adhérents existants, recruter de nouveaux professionnels, et déployer un plan de communication dédié afin d'assurer le rayonnement de la plateforme auprès des habitants comme des visiteurs.

Les actions menées

Développement de la communication et animation de la plateforme :

- **Création de contenus** réguliers valorisant les actions et actualités des adhérents sur la page facebook dédiée (nouveaux produits, événements, offres saisonnières).
- **Réalisation et diffusion de portraits d'adhérents** pour mettre en avant les savoir-faire, les parcours et l'ancrage local des professionnels.
- **Animation continue des supports digitaux** afin de générer du trafic sur la plateforme et de renforcer l'attractivité du commerce local.

Résultats obtenus



Chèques Ôlim :
546
pour une valeur de
6 355€



Ventes réalisées :
8 585€ HT
Panier moyen :
40,50€
Commandes passées :
212
Audience page FaceBook
350

LA COMMUNICATION

PLATEFORME MARCHÉ EN LIGNE

Portraits des adhérents

Des portraits d'adhérents ont été réalisés et diffusés sur la page FaceBook dédiée à la place de marché en ligne Achetezhautlimousin.fr.



achetez
hautlimousin.fr

**PORTRAIT
D'ADHÉRENT**

Séverine Praud
COMMERÇANTE
Boreal Maroquinerie
Bellac

Séverine Praud, Boreal Maroquinerie.

Boutique
Connectée

Le cuir, un produit vivant.

Boreal Maroquinerie - Bellac



Des sacs venus d'Italie.

achetez
hautlimousin.fr

**PORTRAIT
D'ADHÉRENT**

Séverine Praud
Boreal Maroquinerie




achetez
hautlimousin.fr

**PORTRAIT
D'ADHÉRENT**

Yannick Bardeau
ÉLEVEUR
La Petite Vache Rouge
Val-d'Oire-et-Gartempe

Yannick Bardeau, un éleveur passionné

Un Métier
ÉLEVEUR

Élevage traditionnel
Production locale

La Petite Vache Rouge - Val-d'Oire-et-Gartempe



Des vaches élevées en plein air.

achetez
hautlimousin.fr

**PORTRAIT
D'ADHÉRENT**

Yannick Bardeau
La Petite Vache Rouge



Avec **la Vallée des Vaches**, Estelle vit sa passion au quotidien, entourée de ses vaches de 13 races différentes :

J'ai développé la vente directe, avec en plus de la vente de colis de viande, des produits en conservation longue durée.

J'organise des marchés à la ferme et propose des dépôts de conserves dans les commerces aux alentours. Je fournis aussi des restaurateurs locaux, et effectue des envois dans toute la France.

Estelle Martin - Agricultrice - la Vallée des Vaches - **Magnac-Laval**



LA COMMUNICATION

FORMER ET STRUCTURER LE SERVICE

En 2025, le service communication a accueilli :

- une stagiaire (de mai à août 2025),
- une apprentie (d'octobre 2025 à octobre 2027).

Leurs missions principales : renforcer la présence digitale de la collectivité et accompagner les actions de communication, notamment sur les réseaux sociaux et les projets structurants.

RÉSEAUX SOCIAUX

Nombre d'abonnés :
au 31/12/2025

 Facebook **2 978**

 Instagram **368**

 LinkedIn **305**



APPLICATION

 **PanneauPocket**

Nombre d'abonnés :

1 096

Nombre de lectures :

32 825



PRESSE

38 articles thématiques
publiés

50 communiqués de
presse diffusés

121 articles recensés dans
la presse écrite locale.
(Le Populaire, Terre d'actu)



DIMANCHE 18 MAI
SAINT SULPICE LES FEUILLES
COMPLEXE SPORTIF
10h à 13h
14h à 18h

FESTI JEUNESSE 4.0

GRATUIT
Ouvert à tous

Activités
toute la journée

Buvette
Restauration

Avec le soutien de 

Scannez moi pour découvrir le programme 

Communauté de Communes
du Haut Limousin en Marche
Service Service Jeunesse
12, avenue Jean Jaures 87 300 Bellac
06 89 39 27 22 ou 06 62 61 78 88

HAUT-LIMOUSINENMARCHE.FR

Pour chaque action, la communication est
déclinée pour la presse, le site internet,
l'application Panneau Pocket et les
réseaux sociaux.

LA COMMUNICATION

DÉVELOPPER LA PRÉSENCE ET
LA LISIBILITÉ DU TERRITOIREZOOM SUR LES CHIFFRES

SITE INTERNET

Le site internet de la communauté de communes

112 501 vues au 31 décembre 2025**WWW.HAUTLIMOUSINENMARCHE.FR****10 pages les plus consultées en 2025:****19 713** vues : page d'accueil du site,**11 603** vues : propreté et gestion des déchets,**4 204** vues : offres d'emploi,**3 151** vues : délibérations du conseil communautaire**2 736** vues : les élus,**2 698** vues : urbanisme,**2 443** vues : contact**2 431** vues : notre territoire**2 270** vues : enfance jeunesse**2 017** vues : assainissement

Chaque communication
imprimé contient un QR
code renvoyant vers l'action
concernée sur la site internet.





PARTIE 2 : **DÉVELOPPER ET VALORISER LE TERRITOIRE**

Développement territorial

Engagements et actions pour l'économie locale

Développement durable

Projet Alimentaire Territorial (PAT)



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'EUROPE, UN LEVIER CONCRET POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

À travers le programme européen **LEADER** (**L**iaison **E**ntre **A**ctions de **D**éveloppement de l'**É**conomie **R**urale), la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche s'engage pleinement pour accompagner le développement du territoire et soutenir des projets innovants au service des habitants.

En lien avec la Communauté de Communes Gartempe Saint-Pardoux (CCGSP), elle participe au Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays du Haut Limousin, qui pilote la stratégie de développement rural.

LEADER est un programme européen visant à répondre aux enjeux des territoires ruraux en leur apportant un soutien financier, afin de mettre en œuvre une stratégie locale de développement concertée.

Le service développement assure la valorisation des opportunités offertes par l'Union européenne et de ses dispositifs de financement pour les territoires ruraux.

UNE MOBILISATION DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

Entre 2016 et 2025, 2,8 millions d'euros de fonds européens ont été mobilisés au bénéfice du territoire.

- **51** projets accompagnés,
- **26** porteurs de projets (dont 9 communes et 13 associations),
- **55 017 €** d'aide moyenne.

Ces résultats traduisent la capacité du territoire à mobiliser des financements extérieurs et à les concrétiser en actions utiles.

Parmi les réalisations emblématiques : la Voie Verte du Haut Limousin, portée par la CCHLeM, qui contribue à l'attractivité et à la qualité de vie du territoire.

DATES CLÉS :



Septembre 2016

Signature de la convention avec la Région et l'ASP (Agence de Service et de Paiement)



Septembre 2025

Paiement du dernier dossier LEADER pour la Voie Verte du Haut Limousin, la CCHLeM a la maîtrise d'ouvrage.



Voie verte - CCHLeM -
soutien LEADER 488 000 €

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

L'EUROPE, UN LEVIER CONCRET POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Des actions concrètes pour le territoire

Au-delà des chiffres, le programme LEADER permet de :

- soutenir des initiatives locales innovantes,
- accompagner les acteurs du territoire,
- développer des services et équipements de proximité,

Il contribue ainsi à renforcer le dynamisme et la qualité de vie en milieu rural.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Le Groupe d'Action Locale est un partenariat d'acteurs publics et privés. Il fait vivre le programme LEADER en élaborant une stratégie locale de développement et en sélectionnant les projets qui bénéficieront d'un soutien financier de l'Union Européenne.

La Région Nouvelle-Aquitaine est l'Autorité de gestion des fonds européens : c'est elle qui instruit les dossiers et assure la coordination du réseau des territoires GAL.

UNE DYNAMIQUE QUI SE POURSUIT

Pour la période 2024-2029, une enveloppe de 1,84 million d'euros est mobilisée afin de poursuivre cette dynamique.

L'objectif : accompagner de nouveaux projets en lien avec les enjeux du territoire, notamment en matière de transition, d'économie locale et d'attractivité.

ZOOM SUR LES CHIFFRES 🔍

26 porteurs de projets

dont 9 communes et 13 associations

51 dossiers soutenus

55 017 € d'aides en moyenne
par projet

2 805 865 € alloués
entre 2016 et 2025

100 % des crédits utilisés

Programme DLAL 2024-2029

1 850 000 € pour de nouveaux
projets innovants en Haut Limousin



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENGAGEMENT ET ACTIONS POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

SOUTIEN À L'EXTENSION DE L'USINE AEROLYCE

Implantée sur le territoire, l'entreprise **Aérolyce**, spécialisée dans le traitement de surface pour l'aéronautique civile et militaire, a engagé un projet d'extension de son site de production.

Cette opération, portant sur **la création de 2 000 m² supplémentaires**, vise à renforcer ses capacités industrielles et à accéder à de nouveaux marchés grâce à des procédés innovants.

La **communauté de communes**, aux côtés de la **Région Nouvelle-Aquitaine**, a accompagné ce projet en mobilisant un soutien financier et en mettant en place un dispositif immobilier adapté. À l'issue des travaux, la collectivité a acquis le bâtiment afin de le mettre à disposition de l'entreprise.

DATES CLÉS :

📅 **Février 2023 : présentation** du projet à l'ensemble des partenaires.

📅 **Juillet 2023 : proposition** de partenariat entre la région et la communauté de communes.

📅 **2024 : formalisation** du partenariat entre la région et la communauté de communes.

📅 **2025 : construction** de l'extension d'usine, formalisation des contrats entre les parties prenantes (entreprise / communauté de communes / région).

📅 **Novembre 2025 : acquisition** de l'extension par la communauté de communes.



L'extension d'Aérolyce a permis le recrutement de 20 personnes

UN IMPACT DIRECT SUR L'EMPLOI ET L'ATTRACTIVITÉ

Avec la mise en œuvre de ce projet, **une vingtaine d'emplois supplémentaires** ont d'ores et déjà été créés. Mais la montée en charge de la production laisse envisager la création d'autant d'emplois supplémentaires. Cette mise en valeur d'un acteur économique innovant de la filière aéronautique, inscrit notre territoire rural dans une dynamique de **développement des industries de pointe**.

UNE MOBILISATION PARTENARIALE

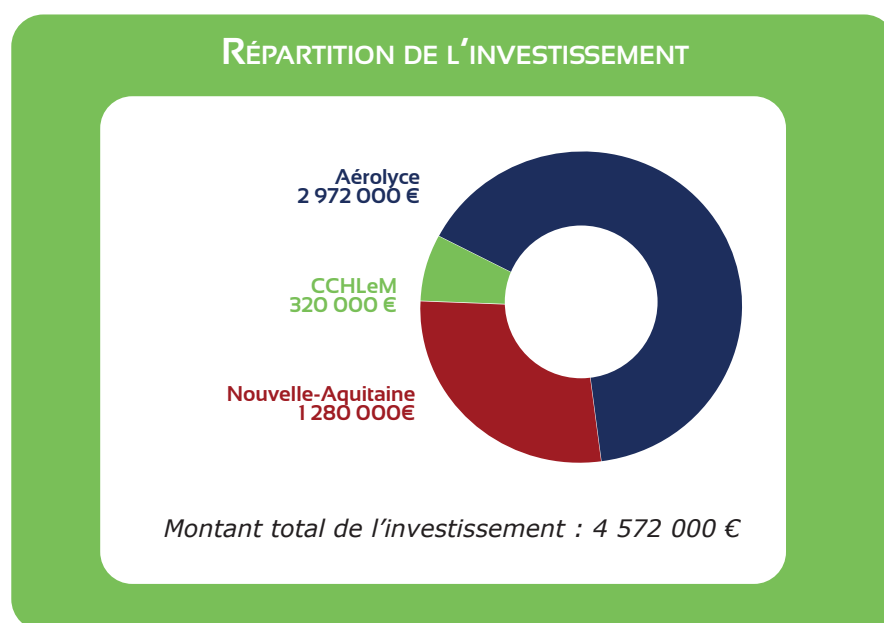
La réussite de cette opération repose sur la coordination de nombreux acteurs :

- l'entreprise **Aérolyce**, porteuse du projet,
- la **Région Nouvelle-Aquitaine** (service DATAR et performance industrielle), pour l'accompagnement financier et technique,
- les services de **l'État** (DDT et DREAL / Sous-préfecture), garants du cadre réglementaire,
- la **Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche**, en pilotage du projet et au titre de sa compétence en immobilier d'entreprise.

COÛT DE L'ACTION :

35% de l'investissement porté par l'entreprise

- Région : 1 280 000 €
- Communauté de communes : 320 000 €



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

ANTICIPER LES TRANSITIONS : L'ÉTUDE HYDROGÈNE VERT

Le territoire de la communauté de communes a connu une **accélération massive de la production d'énergies renouvelables** avec de nombreux projets éoliens, photovoltaïques et agri-photovoltaïques. Cette croissance dépasse désormais les capacités du réseau électrique qui approche de ses limites structurelles.

Parallèlement, dans **les logiques de décarbonation de l'industrie** et des mobilités lourdes, l'hydrogène apparaît comme l'une des solutions du mix énergétique, en complémentarité avec l'électrification.

La production d'hydrogène pourrait donc s'imposer comme une solution d'optimisation des productions ENR, tout en répondant aux enjeux de transition énergétique des acteurs économiques locaux.

L'objectif de l'étude menée était d'évaluer les possibilités de développement d'une filière novatrice d'hydrogène vert qui pourrait permettre aux acteurs industriels et des transports locaux de mener leur conversion énergétique avec une source d'énergie renouvelable et non polluante.

Un bureau d'études a été mandaté afin de mener des recherches sur les **3 questions** suivantes :

- Est-il envisageable sur un plan technique de mettre en œuvre un électrolyseur raccordé à la production ENR locale pour produire de l'hydrogène ? Et si oui, selon quel volume de production, dans quelles conditions de sécurité et avec quel impact sur l'environnement ?
- Existe-t-il des usages potentiels de cet hydrogène au niveau des acteurs économiques locaux ou situés à proximité du territoire ?
- Quel serait le profil technico-économique d'un tel projet sur le territoire ?

Dates clés :



Janvier 2024 : proposition de cahier des charges



Juillet 2024 : lancement de l'étude



Décembre 2025 : 1^{ère} restitution de l'étude en bureau communautaire

Les premiers enseignements

Si l'étude a permis de déterminer que le raccordement d'un électrolyseur d'une puissance de 5MW est tout à fait possible par rapport à la capacité de production ENR du territoire, elle a aussi révélé qu'il n'y avait pas de débouchés probants en matière d'usages industriels et de mobilités lourdes sur le secteur élargi du Territoire d'Industrie et de la communauté de communes ELAN.

Cependant, une piste d'exploitation est envisagée sur le secteur de la méthanation. En effet, la production d'hydrogène vert pourrait être associée aux émissions de CO₂ des méthaniseurs pour enrichir l'injection de gaz naturel dans le réseau. L'hydrogène pourrait ainsi permettre d'optimiser la production énergétique des deux méthaniseurs d'Azat-le-Ris et de Peyrat-de-Bellac tout en offrant **une solution d'exploitation du dioxyde de carbone** actuellement rejeté dans l'atmosphère.



ENGAGEMENT ET ACTIONS POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Une démarche partenariale**Région Nouvelle-Aquitaine :**

service solutions énergétiques innovantes pour le suivi de projet, la veille réglementaire et le suivi des opportunités de financement.

Territoires d'Industrie pour le contact avec les entreprises industrielles concernant les usages hydrogène et la conversion énergétique – diffusion d'un questionnaire d'enquête auprès des entreprises.

Les communautés de communes

ELAN, POL et Limoges Métropole pour le lien avec les industries locales.

UIMM pour l'expertise en matière de suivi des entreprises industrielles de la Haute-Vienne sur les enjeux de décarbonation.

Les entreprises industrielles et des transports du territoire.

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche est mandataire de l'étude. Le dossier est suivi par le service développement économique intercommunal, un comité de pilotage a été créé.

Moyens financiers

Coût total de l'action : **39 600 €**

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche : 39 600 € TTC

Perspectives 2026

Les suites envisagées portent sur :

- le partage des résultats avec les partenaires,
- l'analyse d'opportunité d'un projet de méthanation,
- l'accompagnement des acteurs concernés en cas de poursuite.

ANIMATION DES RÉSEAUX ÉCONOMIQUES DE PROXIMITÉ

En cohérence avec sa compétence en matière de développement économique, la communauté de communes a souhaité développer une démarche d'animation du réseau des acteurs économiques de proximité. L'objectif est de faciliter la mise en réseau des porteurs de projets nouvellement installés sur le territoire tout en améliorant la connaissance des enjeux du développement de l'économie locale.

Pour ce faire, elle a conventionné avec trois principaux partenaires de l'accompagnement à la création / reprise d'entreprise :

- BGE Limousin Poitou-Charentes, qui accompagne les acteurs économiques dans la structuration de leur projet (étude de marché, business plan, recherche du statut juridique, etc.),
- Initiatives Haute-Vienne, qui intervient sur la recherche de financement et la mise en réseau des acteurs,
- France Active Nouvelle-Aquitaine, qui accompagne les créations de projet d'économie sociale et solidaire (ESS).

Par ailleurs, la communauté de communes a mis en place une série de rencontres régulières destinées à tous types d'entreprises :

les P'tits Déj' de l'économie engagée.

ENGAGEMENT ET ACTIONS POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

les P'tits Déj' de l'économie engagée.

Déroulement de ces rencontres trimestrielles :

- un rendez-vous en début de journée avant de prendre le chemin de l'entreprise,
- un accueil autour d'un café pour prendre le temps de se rencontrer et d'échanger de manière informelle,
- la présentation par un intervenant d'un thème d'actualité.

L'objectif de ces P'tits Déj' est de sensibiliser les chefs des entreprises du territoire à des sujets clés de développement économique et durable et leur proposer des solutions d'accompagnement adéquates.

Pour compléter la démarche, la communauté de communes a aussi proposé la mise en œuvre d'une aide aux loyers commerciaux pour les centres-bourgs en démarche de revitalisation, afin d'aider à l'installation de nouveaux commerces et services utiles au maintien de la population.

Dates clés :

 **17 mars 2025** : remise de chèque « Initiative Haut-Vienne » aux porteurs de projet du haut limousin à Rancon - 8 entrepreneurs soutenus

 **28 avril 2025** : P'tits dej de l'éco sur les fondamentaux de l'intelligence artificielle à Bellac - 13 participants

 **20 juin 2025** : P'tits dej de l'éco sur l'entrepreneuriat au féminin animé par BGE Limousin Poitou Charentes et France Active à Châteauponsac - 15 participants

 **1^{er} octobre 2025** : signature convention pour l'accompagnement des porteurs de projets entre BGE LPC, Initiative Haute-Vienne et France Active Nouvelle-Aquitaine.



Remise des chèques Initiative Haute Vienne



P'tits Déj de l'économie engagée

ENGAGEMENT ET ACTIONS POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

AIDE AUX LOYERS D'ENTREPRISE :

Pour redonner vie aux centres-bourgs, la CCHLeM et les communes partenaires proposent une aide au paiement des loyers à des porteurs de projets en création ou en reprise d'activité. Cette aide a pour objectif de contribuer à la revitalisation des centres-bourgs.

Montant de l'aide

- jusqu'à 3 600 € sur 2 ans par entreprise, répartie comme suit :
- 75 % du loyer (hors charges) pendant 6 mois, plafonné à 200 €/mois,
- 50 % pendant les 12 mois suivants (max. 150 €/mois),
- 25 % pendant les 6 derniers mois (max. 100 €/mois).

Dispositif mobilisable une seule fois par entreprise.

Conditions d'éligibilité

- être locataire du local professionnel,
- être inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers,
- être engagé dans un parcours d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise,
- présenter un prévisionnel d'activité sur 3 ans viable,
- ne pas rentrer en concurrence directe avec une entreprise déjà installée exerçant la même activité.

LA BOULANGERIE D'ARNAC-LA-POSTE, UN PROJET SOUTENU DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE AU LOYER D'ENTREPRISE



Installés depuis août 2025 à Arnac-la-Poste, **Angélique Clarté et Zakary Lagerige Loireau** ont repris la boulangerie communale.

Orientés par la municipalité vers la communauté de communes, ils bénéficient du dispositif d'aide au loyer, pour deux ans.

Artisans boulangers et pâtisseries, ils proposent : pains, viennoiseries, pâtisseries, restauration rapide, ainsi que des pizzas les mardis soirs.

Ils privilégient des matières premières de qualité, les produits locaux et de saison.



Le pain est réalisé en fermentation lente avec des farines biologiques.



La boulangerie d'Arnac-la-Poste

Une reprise soutenue pour maintenir un commerce de proximité en centre-bourg.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MOBILITÉ

En 2025, la collectivité, en partenariat avec la Communauté de Communes Gartempe Saint-Pardoux a finalisé son plan de mobilité simplifié et schéma directeur cyclable.

Ce document décline une stratégie mobilité dans un plan d'actions en cinq axes :

- soutien à la mobilité solidaire,
- proposition d'alternative à la voiture,
- accès aux transports publics,
- développement du vélo pour la mobilité quotidienne,
- développement du cyclotourisme.

Ce plan d'action sera déployé sur le court, moyen et long terme (horizon 2032).

ACTIONS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

En 2025, près de 200 habitants ont été sensibilisés aux enjeux du développement durable à travers différents stands et ateliers lors d'évènements et de manifestations (hors évènement « Tous au Grand Air »).

Les actions menées :

- **Avec le CPIE** dans le cadre de la convention signée avec la CCHLeM :
 - > interventions sur les thématiques de l'environnement auprès de 21 classes du territoire et 10 demi-journées pour les enfants des ALSH
 - > ateliers, stands et conférences de sensibilisation sur la transition écologique ouverts au grand public.



- Organisation d'une conférence avec la glaciologue Heidi Sevestre.
- Mise en œuvre du dispositif « Savoir rouler à vélo » avec le service jeunesse intercommunal.
- Animations de l'escape game autour des déchets et du tri « Trizzy ».
- Intégration de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche au réseau national « Une planète pour tous ».

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Dans le cadre du PAT, la collectivité a poursuivi ses actions en faveur d'une alimentation durable et de la réduction du gaspillage alimentaire :

- finalisation du projet de cuisine intercommunale, avec un approvisionnement favorisant les circuits courts,
- lancement d'une campagne de distribution de composteurs individuels,
- organisation du 2^{ème} Forum Alimentation et Santé.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actions transversales

La collectivité a mis en œuvre des pratiques exemplaires en matière de gestion durable :

- entretien de la voie verte entre Magnac-Laval, Le Dorat et Droux (9,6 km) par le service technique,
- valorisation des déchets verts issus de l'élagage, broyés et réutilisés en paillage,
- acquisition d'un broyeur afin de généraliser ces pratiques.



Réduction et valorisation des déchets

La politique de gestion des déchets s'inscrit dans une trajectoire ambitieuse :

- déploiement du compostage individuel avec une première campagne de distribution en 2025,
- mise en place de colonnes d'apport volontaire entre septembre et décembre 2025 avec pour objectif la réduction des ordures ménagères résiduelles de 236 kg/habitant/an à 142 kg/habitant/an sur la période 2026-2030.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

« **Tous au Grand R** » un événement co-organisé par les Communautés de Communes ELAN et Haut Limousin en Marche, le Syded 87, a été un temps fort de sensibilisation et de mobilisation avec pour objectif :

- Organiser un événement festif, fédérateur et exemplaire en matière de zéro déchet,
- Promouvoir l'économie circulaire auprès du grand public,
- Encourager l'adoption de comportements responsables,
- Offrir une visibilité aux entreprises et associations locales engagées (Rempart/ Maximum / Bella'cycles...),
- Contribuer à la réduction des déchets et à la préservation des ressources.



L'affiche de Tous au Grand'R

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS

La convention signée avec le CPIE de Lathus (2024-2026), prévoit des interventions auprès des salariés,

Plusieurs journées ont été organisées en 2025 :

- une journée de cohésion pour les salariés de l'ESAT André Chevalier et l'association REMPART autour du tri des déchets,
- cinq journées de formations sur la thématique de l'eau et de son cycle pour les animateurs des ALSH.

ACTIONS À DESTINATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Afin de mobiliser le tissu économique local autour des enjeux de transition :

- organisation des « P'tits Déj' de l'économie engagée », lancés en 2024, favorisant information, témoignages et mise en réseau. Une édition tenue le 21 janvier 2025, était dédiée à l'économie circulaire.
- organisation des éco-défis.

ÉCO DÉFIS : ENCOURAGER LES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'opération Éco-Défis est soutenue par l'ADEME dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT), et portée en partenariat avec les acteurs consulaires (CCI et CMA).

Elle vise à accompagner et reconnaître les entreprises engagées dans des démarches d'amélioration environnementale.

La première édition de la soirée de l'Éco, organisée le 30 janvier 2025, a permis de valoriser les initiatives locales.

Une mobilisation des acteurs économiques

Jeudi 30 janvier 2025, première édition de «**La Soirée de l'Éco**» :

les entreprises engagées dans l'opération Éco-Défis ont été récompensées pour leurs actions en faveur de la transition écologique.

18 entreprises lauréates dont 1 « coup de coeur » et 3 « pépites » récompensés pour leur engagement et leurs pratiques dans les thématiques :

- Gestion optimale des énergies,
- Réduction des déchets,
- Préservation de l'eau,
- Soutien aux circuits courts,
- Optimisation durable du transport,
- Promotion et mise en place d'actions de responsabilité sociétale.



SOIRÉE DES REMISES DE TROPHÉES ÉCO-DÉFI - 30 JANVIER 2025



1 - Estelle et Thomas MANAHAN



2 - Michael BAYLE



3 - Émilie RENAUD



4 - Karine et Emmanuel ARDILLON



LES LAURÉATS DES ÉCO DÉFIS 2025

1 - **prix coup de cœur** - **Thomas et Estelle MANAHAN**

Gérants Boucherie Manahan – Bellac

2 - **prix pépète biodiversité** - **Michael BAYLE**

Gérant Marché Bois – Lussac-les-Églises

3 - **prix pépète mouton** - **Émilie RENAUD**

Les Toiles des Bergers – Nouic

4 - **prix pépète l'originale** - **Karine et Emmanuel ARDILLON**

Gérants Au Cochon Gourmand – Le Dorat

DÉVELOPPEMENT DURABLE

STRATÉGIE INTERCOMMUNALE DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La Stratégie Locale de Biodiversité de la CCHLeM : un engagement territorial

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a finalisé sa Stratégie Locale de Biodiversité.

Celle-ci s'inscrit dans la continuité du projet de territoire adopté en novembre 2022, qui faisait de la biodiversité l'un des leviers stratégiques du développement communautaire.

Le territoire du Haut Limousin en Marche constitue un socle naturel riche :

- 3 300 espèces recensées,
- 10 300 kilomètres de haies bocagères,
- une densité de mares et de zones humides parmi les plus élevées de la région,
- des cours d'eau au rôle écologique majeur comme la Gartempe.

3 300 espèces inventoriées
sur le territoire

dont **328** espèces protégées

430 espèces menacées

Cette biodiversité ordinaire, façonnée par des siècles de pratiques extensives, représente à la fois un patrimoine inestimable et une responsabilité collective.

Face aux pressions identifiées :

- déprise agricole,
- fragmentation des milieux,
- espèces exotiques envahissantes,
- effets du changement climatique,

la Stratégie Locale de Biodiversité définit un cadre d'actions à horizon 2050, avec **un plan d'actions à déployer d'ici 2030**.

Organisée autour de **cinq axes stratégiques**, elle mobilise 17 objectifs stratégiques et 49 objectifs opérationnels couvrant l'ensemble des enjeux :

- Coconstruire et mobiliser largement autour de la biodiversité,
- Mieux connaître l'ensemble des milieux et des espèces,
- Préserver, protéger et gérer tous les écosystèmes, ordinaires ou remarquables,
- Aménager autrement et replacer la biodiversité au cœur des arbitrages dans les projets d'aménagement,
- Renforcer l'attractivité du territoire et sa dynamique économique grâce à la biodiversité.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE ET ACCESSIBLE

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche met en œuvre son Projet Alimentaire Territorial (PAT), afin de structurer une politique alimentaire locale, en lien avec les enjeux agricoles, économiques et de santé. En 2025, plusieurs actions concrètes ont été engagées, visant à sensibiliser les habitants, accompagner les producteurs et favoriser les circuits courts.

SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Création d'un potager pédagogique

Un potager pédagogique a été mis en place dans le cadre d'animations auprès des enfants accueillis à l'Accueil de Loisirs Intercommunal au Dorat.

- 10 séances organisées,
- animations assurées par le CPIE de Lathus,
- environ 50 enfants sensibilisés.

Les enfants ont participé à toutes les étapes :

- conception du potager,
- semis et plantations,
- suivi de la croissance des cultures.



Une approche concrète pour sensibiliser à l'alimentation et à l'agriculture

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS LOCAUX

Face aux difficultés rencontrées par les producteurs pour écouler leur production en circuit court, la CCHLeM a engagé une étude afin d'identifier des leviers de développement.

- Étude réalisée entre juin et décembre 2025.
- Pilotée avec la SCIC Ceinture Verte Terroir de Haute-Vienne.
- Coût : 19 932 €.

La démarche s'est appuyée sur :

- une enquête auprès des salariés du territoire,
- des temps d'échanges avec les producteurs,
- l'analyse des pratiques existantes.

Cette étude met en évidence plusieurs constats :

- peu de dispositifs collectifs de commercialisation,
- des contraintes fortes pour les producteurs (logistique, temps, coûts),
- un besoin de solutions mutualisées et adaptées au territoire.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE ET ACCESSIBLE

L'ENJEU ÉCONOMIQUE DES CIRCUITS COURTS

Le développement des circuits courts constitue un levier majeur pour le territoire.

En 2025 :

- les initiatives de commercialisation collective restent limitées,
- la vente directe repose principalement sur les marchés ou la vente à la ferme,
- les producteurs rencontrent des difficultés à sécuriser des débouchés pérennes.

Dans ce contexte, l'action de la CCHLeM vise à :

- soutenir l'activité économique agricole locale,
- favoriser la consommation de produits locaux,
- renforcer l'attractivité du territoire pour de nouveaux agriculteurs,
- expérimenter des solutions de commercialisation adaptées aux réalités locales.

L'objectif est de construire des modèles viables, en tenant compte des contraintes économiques et organisationnelles des producteurs.

FORUM ALIMENTATION ET SANTÉ

La communauté de communes a organisé la 2^{ème} édition du Forum Alimentation et Santé, en lien avec son Contrat Local de Santé.

Une action déployée en deux temps

Phase décentralisée (établissements scolaires)

- interventions dans les collèges et lycées,
- projection de films du festival Alimenterre,
- ateliers d'expression (slam).

235 élèves sensibilisés.

Phase centralisée (grand public à Villefavard)

- conférences et projections,
- ateliers cuisine et pâtisserie (16 participants),
- escape game autour de l'alimentation durable (17 participants),
- stands nutrition, sport-santé et diététique,
- restauration avec un producteur local.

115 visiteurs accueillis



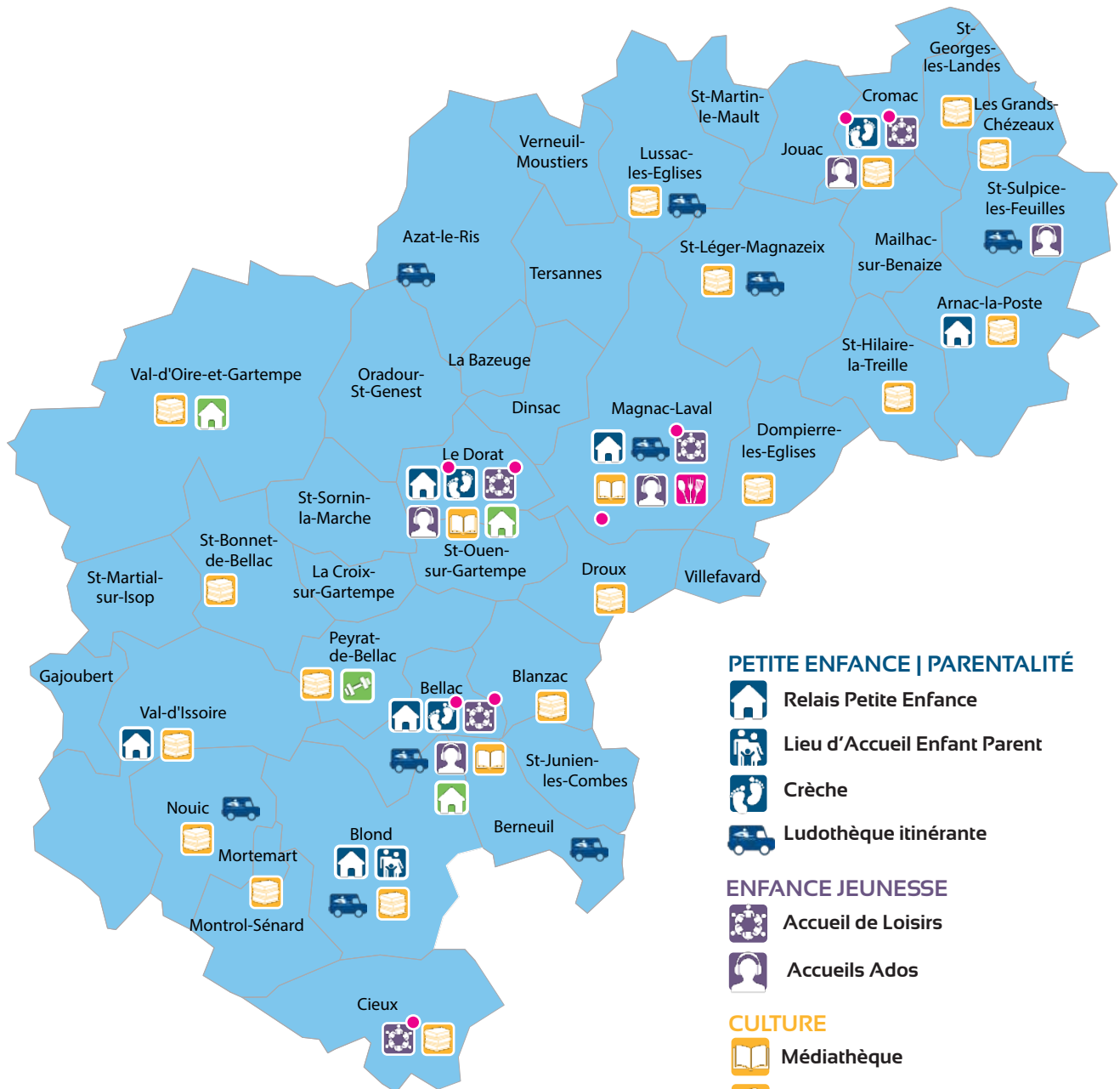


PARTIE 3 : **GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE**

- Convention Territoriale Globale (CTG)
- Petite enfance et parentalité
- Enfance et jeunesse
- Culture
- Contrat Local de Santé (CLS)
- Cuisine Intercommunale
- Pacte Locale des Solidarités (PLS)



DES ACTIONS COORDONNÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS



PETITE ENFANCE | PARENTALITÉ

-  Relais Petite Enfance
-  Lieu d'Accueil Enfant Parent
-  Crèche
-  Ludothèque itinérante

ENFANCE JEUNESSE

-  Accueil de Loisirs
-  Accueils Ados

CULTURE

-  Médiathèque
-  Point Lecture

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

-  Maison de Santé Pluridisciplinaire
-  Passerelle Sport Santé

CUISINE INTERCOMMUNALE

-  Cuisine Intercommunale
-  Point de livraison

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

DES ACTIONS COORDONNÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche et la CAF ont signé en 2023 une Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette CTG vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants de la communauté de communes autour de

6 thématiques :

- la petite enfance,
- la jeunesse,
- la parentalité,
- l'animation de la vie sociale,
- le logement et le cadre de vie,
- l'accès aux droits et le numérique.

Les avancées 2025

Dans le secteur de la petite enfance :

- Réalisation d'un diagnostic petite enfance / Jeunesse réalisé en 2024 puis définition des axes prioritaires d'actions en 2025 avec les élus communautaires et les acteurs du territoire.
- Actions de valorisation des métiers de la Petite-Enfance.
- Réalisation du bilan du dispositif « numéro unique ».
- Développement des échanges et formations connues entre les services petite-enfance et jeunesse.
- Actions de Coordination entre les 3 crèches intercommunales.
- Maintien et développement de l'Accueil collectif / Accueil individuel (création d'un micro-crèche à Cromac)

Pour l'Enfance et la Jeunesse

- Développement de l'offre de loisirs
- Travail sur l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Développement de l'offre d'activités proposée aux adolescents (accueil des mercredis relancés)

En matière de Parentalité

- Création de groupe de travail entre acteurs de la Parentalité (EVS, tiers-lieux, partenaires...)
- Mise en place d'ateliers parental sur plusieurs communes : Arnac-la-Poste, Magnac-Laval, Blond, St Léger..
- Organisation de Café-parents sur diverses thématiques.
- Coordination des événements pendant la semaine de la petite enfance.
- Création d'un programme mensuel regroupant l'offre des ateliers parentalité en lien avec tous les acteurs du territoire : « le rendez-vous des familles ».



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

DES ACTIONS COORDONNÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

L'animation de la Vie Sociale et la Solidarité

- Temps d'échanges réguliers entre les acteurs de la vie sociale (EVS, MDD, Tiers-lieux).
- Développement de la communication auprès des habitants pour améliorer leur participation aux activités proposées par le pôle population de la communauté de communes.

Logement et Cadre de vie

Mise en place du programme SAFE-Li dans les crèches du territoire, et mesures de la qualité de l'air dans les crèches, les accueils de loisirs et les médiathèques, avec pose de détecteurs de radon.

Numérique et Accès aux droits

Recensement des aides existantes sur le territoire concernant le numérique et l'accès aux droits.

FOCUS : LE PROGRAMME SAFE-LI



Le programme SAFE-Li est un programme d'accompagnement pour limiter l'exposition des jeunes enfants aux polluants chimiques dans les crèches, dans une logique de prise en compte globale de la santé environnementale.

Il a été appliqué dans toutes les structures petite enfance intercommunales.

Concrètement, les équipes des crèches et des services techniques ont participé à des journées de formation. Ces formations ont permis de réaliser des changements au sein des crèches :

- remplacement de toute la vaisselle en plastique par des plats en porcelaine et des assiettes en verre,
- changement des produits de nettoyage du sol,
- changement des produits de soin pour les enfants,
- modification du protocole du nettoyage du linge,
- suppression de certaines peintures pour les loisirs créatifs...



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

En 2025, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a poursuivi et renforcé son action en faveur de la petite enfance et de l'accompagnement des familles.

L'année est marquée par une évolution de l'offre d'accueil, avec l'intégration de nouvelles structures et le développement de services adaptés aux besoins des familles du territoire.

Une offre d'accueil en développement

Avec l'harmonisation de la compétence petite enfance, l'année est notamment marquée par :

- l'intégration de la crèche de Bellac en tant que structure intercommunale,
- l'ouverture d'une micro-crèche à Cromac en novembre.

Ces évolutions renforcent le maillage territorial des structures d'accueil collectif du jeune enfant, et permettent de mieux répondre aux besoins des familles.

3 CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Les Amis de Chipette
Bellac

Capacité d'accueil
20 places

Les Crôs Mignons
Cromac

Capacité d'accueil
12 places

Chantelune
Le Dorat

Capacité d'accueil
18 places



Les structures d'accueil proposent un accompagnement adapté à chaque enfant, dans le respect de son rythme, de ses besoins fondamentaux et des valeurs éducatives des familles. Les enfants sont accueillis dans un environnement sécurisé, avec des équipes qualifiées et des espaces adaptés.

Les établissements sont également ouverts aux enfants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques.

Une organisation unifiée

L'attribution des places s'appuie sur un dispositif centralisé via un numéro unique, **06 32 11 50 14**, facilitant les démarches des familles.

Le fonctionnement des structures repose sur des financements croisés :

- participations des familles,
- CAF et MSA,
- Département de la Haute-Vienne,
- Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.

Cette organisation garantit un accès à un service pérenne pour toutes les familles du territoire.



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

FOCUS : LA PETITE CRÈCHE « LES AMIS DE CHIPPETTE » à BELLAC



LES AMIS DE CHIPPETTE

BELLAC

LUNDI AU VENDREDI

DE 7H30 À 18H30

Intégrée à l'intercommunalité depuis janvier 2025, cette structure auparavant communale accueille des enfants depuis 1982.



CHIFFRES 2025

39

enfants accueillis

37

familles bénéficiaires du service

35

enfants en accueil régulier

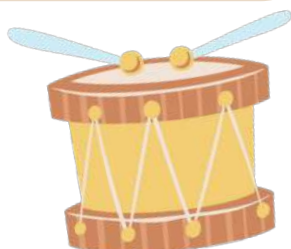
4

enfants en accueil occasionnel

11

enfants ont fait leur entrée à l'école maternelle

LES AMIS DE CHIPPETTE



La capacité d'accueil

- 20 places
- enfants de 2 mois et demi à l'entrée à l'école

L'équipe

- 1 directrice de crèche
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 5 professionnelles de la petite enfance (auxiliaires de puériculture et titulaires du CAP Petite Enfance)
- 1 agent technique

Vie de la structure en 2025

- Éveil musical chaque lundi, en partenariat avec l'école de musique de Bellac
- Participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance
- Visite de la caserne des pompiers pour les enfants scolarisés en septembre
- Temps festifs de fin d'année : fête de l'été le 4 juillet, goûter de Noël le 19 décembre avec une lecture au Kamishibai



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

FOCUS : LA PETITE CRÈCHE « CHANTELUNE » AU DORAT



CHANTELUNE

LE DORAT

LUNDI AU VENDREDI

DE 7H30 À 19H

La crèche Chantelune propose une solution d'accueil adaptée aux besoins des familles, avec différents types d'accueil : régulier, occasionnel ou d'urgence. Ouverte toute l'année, elle accueille les enfants de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.



La capacité d'accueil

- 18 places
- enfants de 2 mois et demi à l'entrée à l'école

L'équipe

- 1 directrice de crèche
- 7 professionnelles de la petite enfance (auxiliaires de puériculture et titulaires du CAP Petite Enfance)
- accueil de 5 stagiaires sur l'année (GRETA, Bac Professionnel, éducatrice de jeunes enfants)

Vie de la structure en 2025

- Participation à la Semaine Nationale de la Petite Enfance
- Animations lors du Festijeunesse
- Interventions régulières de la ludothèque itinérante
- Partenariats avec l'accueil de loisirs et la médiathèque, sorties extérieures (visite de ferme)
- Participation à des temps d'analyse des pratiques et travail en réseau avec les acteurs du territoire



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

FOCUS : LA MICRO-CRÈCHE « LES CRÔS MIGNONS » À CROMAC



LES CRÔS MIGNONS

CROMAC

LUNDI AU VENDREDI

DE 7H30 À 19H

Nouvelle structure implantée sur le site de l'ancien siège communautaire de Mondon. la micro-crèche Les Crôs Mignons a ouvert ses portes en novembre 2025, pour répondre à un besoin identifié de renforcer l'offre d'accueil du jeune enfant sur le nord du territoire.



La capacité d'accueil

- 12 places
- enfants de 2 mois et demi à l'entrée à l'école

L'équipe

- 1 directrice de crèche
- 1 auxiliaire de puériculture
- 1 professionnel titulaire du CAP Petite Enfance
- 1 accueillante petite enfance

Vie de la structure en 2025

- Démarrage des travaux en juillet 2025, installation et aménagement en octobre-novembre
- Cette opération de création, financée par la CAF de la Haute-Vienne à hauteur de **153 000 euros**, illustre l'investissement du territoire et de ses partenaires dans le développement de l'offre d'accueil sur le nord du territoire

CHIFFRES 2025

39

enfants accueillis

37

familles bénéficiaires du service

28

enfants en accueil régulier

9

enfants en accueil occasionnel

2

enfants en accueil d'urgence,

16

enfants ont fait leur entrée à l'école maternelle

LES CRÔS MIGNONS



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Les Relais Petite Enfance (RPE) remplissent une double mission : accompagner les assistant.e.s maternel.le.s dans leurs pratiques professionnelles, favoriser leur installation et promouvoir leur métier. Ils informent également les familles sur l'offre d'accueil et facilitent la mise en relation des parents avec les professionnels de la petite enfance du territoire.

Informer et accompagner les familles

Les RPE accompagnent les parents dans leurs démarches liées à l'accueil de leur enfant, leurs missions :

- informer sur les différents modes d'accueil,
- accompagner dans le rôle de parent employeur,
- aider à la compréhension des droits et obligations.

Ils orientent aussi les familles vers les interlocuteurs adaptés et facilitent l'accès à une solution d'accueil correspondant à leurs besoins.

Soutenir les professionnels de la petite enfance

Les Relais Petite Enfance jouent également un rôle d'appui auprès des assistant.e.s maternel.le.s avec :

- un accompagnement dans les pratiques professionnelles,
- une diffusion d'informations réglementaires,
- une organisation de temps d'échanges et de formation.

Ces actions contribuent à renforcer la qualité de l'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

Favoriser les rencontres et le lien social

Les RPE organisent des temps collectifs qui permettent de créer du lien entre enfants, parents et professionnels :

- ateliers d'éveil,
- rencontres à thème,
- temps festifs (organisation d'un spectacle de fin d'année).

Ces temps réunissent les familles, participent au développement de l'enfant et contribuent à rompre l'isolement professionnel des assistant.e.s maternel.le.s du territoire.

Une dynamique partenariale

Les actions des RPE s'inscrivent dans un travail en réseau avec les services et partenaires du territoire :

- réseau lecture (un livre pour bébé, bébés lecteurs),
- ludothèque (rencontres lors des temps collectifs, Récréafun),
- Service jeunesse (organisation d'animations lors de Festijeunesse) structures petite enfance.

Les RPE participent à la **Semaine Nationale de la Petite Enfance** sur le territoire.

6

Relais Petite Enfance
répartis sur le territoire

Arnac-la-Poste
Bellac
Blond
Le Dorat
Magnac-Laval
Val d'Issoire

2

Agents à temps plein
assurent les temps
d'accueil et permanences



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

FOCUS : LE NUMÉRO UNIQUE PETITE ENFANCE

Mis en place en 2022, le numéro unique constitue l'entrée principale pour les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant sur le territoire.

Ce dispositif permet d'informer, d'orienter et d'accompagner les parents dans leurs démarches, en fonction de leurs besoins.

Un accompagnement personnalisé des familles

Le numéro unique permet :

- d'identifier les besoins des familles,
- de centraliser les demandes d'accueil,
- d'orienter vers les solutions les plus adaptées (accueil collectif ou individuel).

Il prend également en compte des situations spécifiques, comme :

- les horaires atypiques,
- l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Les familles sont accompagnées jusqu'à la mise en place effective d'une solution d'accueil.

Un outil de coordination à l'échelle du territoire

Le dispositif permet de mieux organiser l'offre d'accueil en facilitant la mise en relation entre :

- les familles,
- les crèches,
- les assistant.e.s maternel.le.s.

Il contribue ainsi à une meilleure lisibilité de l'offre et à une orientation plus efficace.



NUMÉRO UNIQUE ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

210

Places sur le territoire

20

Places disponibles en 2025

9

en accueil individuel

11

en accueil collectif

102

Naissances

101

Demandes

dont **9** pour des familles qui emménagent sur le territoire

dont **3** résidents hors CCHLeM

ZOOM SUR LES CHIFFRES

RELAIS PETITE ENFANCE

47 Assistantes Maternel.le.s Agrée.e.s

27 AMA fréquentent les RPE

13 AMA ont suivi une formation

160 Places en accueil individuel

9 Places restantes en 2025

125 Enfants fréquentent les RPE

282 Temps collectifs animés dans les RPE

27 Sorties accompagnées «Bébés Lecteurs»

30 Séances d'éveil musical

8 Séances avec la venue de la ludothèque

1 300 Heures de permanences

133 Familles accompagnées



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE 2025

Cette semaine a pour objectif de **réunir le trio enfants-parents et professionnels** autour d'ateliers d'éveil conçus à partir de propositions pédagogiques pour les enfants à partir de 3 mois.

Elle permet également d'éclairer les parents sur les enjeux fondamentaux liés à cette période de la vie et de les encourager dans leur rôle.

La semaine Nationale de la Petite Enfance est un événement Nationale, également à notre échelle territoriale.

Les équipes du service Petite Enfance ont présenté un programme qui tisse les liens entre, enfants, parents et professionnels de la petite enfance. Pour cette 12^{ème} édition, c'est le thème « Encore ! Jouer à l'infini ! » qui a été décliné par les services et les partenaires de la CCHLeM tout au long de la semaine.

Dates

Du 15 au 23 mars 2025

Actions

19 actions impliquant **les services** de la CCHLeM et les acteurs du territoire répartis sur la semaine.

- Village des Mômes
- Spectacle
- Jeux
- Portes ouvertes
- Ateliers créatifs
- Projections de courts métrages suivies d'ateliers
- Ateliers d'éveil musical
- Bébés lecteurs et lectures en plusieurs langues
- Escape Game adapté aux tout-petits
- Soirée dédiée aux professionnels de la petite enfance

Les services impliqués

- Petite Crèche Les Amis de Chippette - Bellac
- Petite Crèche Chantelune - Le Dorat
- Réseau Intercommunal de Lecture - avec les points lectures, médiathèques et antenne de médiathèques : Val D'Issoire, d'Arnac-la-Poste, Bellac, Magnac-Laval, le Dorat.
- Service Jeunesse
- Relais Petites Enfance
- Ludothèque Intercommunale

Les partenaires de la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2025 :

- Crèche C'nursea (aujourd'hui fermée) - Bellac,
- Les Amis de la Papote (tiers lieu) - Saint-Sulpice-les-Feuilles,
- Magn'accueil (tiers lieu) - Magnac-Laval.



15

Structures et services impliqués

19

Actions

504

Participants



UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE



- Dorat Cinéma - Le Dorat,
 - L'atelier d'Ayu - Le Dorat
 - Cinéma le Lux - Bellac,
 - Maison du Département de la Haute-Vienne - Bellac,
 - Association Super Nounous du Nord 87.
- Tous ces partenaires et services ont organisé des actions.

Participants

303 enfants,
142 parents
59 professionnels.

À noter : la commune de **Magnac-Laval** a mis à disposition l'Espace du Rocher, permettant l'installation du Village des Mômes pendant 4 jours, l'organisation de la soirée dédiée aux professionnels de la petite enfance et la bourse aux jouets.

Communication

La Semaine Nationale de la Petite Enfance donne lieu à la réalisation et diffusion d'un programme d'animation (20 pages en 2025) réalisé en collaboration avec les différents partenaires du territoire, coordonné par les équipes des Relais Petite Enfance.

Ce programme, conçu en interne et imprimé localement, est accompagné d'affiches. Il est diffusé à 1 500 exemplaires auprès des enfants fréquentant les écoles maternelles du territoire. Il est également transmis aux assistantes maternelles afin qu'elles le remettent aux parents, ainsi qu'à nos partenaires pour une diffusion auprès de leurs publics. Enfin, des exemplaires sont mis à disposition dans différents commerces du territoire.

Les affiches sont diffusées dans chaque structure de la CCHLeM, dans les commerces, et par les partenaires.

Ces communications sont accompagnées de la création d'une page web dédiée et d'une campagne sur les réseaux sociaux et PanneauPocket.

Témoignages de participants (réponses anonymes)

Les réponses aux questionnaires diffusés aux participants sont anonymes.

« Un accueil très réussi, avec de belles idées. Le Village des Mômes a beaucoup plu : il faudrait un lieu permanent de ce type, un avis partagé par de nombreux parents. Pour une fois, l'événement ne s'est pas tenu uniquement à Bellac, ce qui a été très apprécié ; Magnac-Laval, au centre du territoire, était un choix pertinent. La diversité des activités proposées sur plusieurs jours, y compris le dimanche, a également été appréciée. »

« Cette semaine a été réussie : les activités étaient bien préparées et les différents lieux ont permis de nouvelles rencontres »

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

« C'était un moment agréable et léger avec ma fille.
« Jean l'Éléphant » est un spectacle simple, au joli
univers, que nous avons beaucoup apprécié »

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE - 15 AU 23 MARS 2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ

- 1 - Parcours musical d'ici et d'ailleurs..., un atelier pour les enfants, leurs parents, les assistant.e.s maternel.le.s et les enfants dont elles ont la garde - Petite Crèche les Amis de Chipette - Bellac
- 2 - Une installation de la Ludothèque Itinérante Intercommunale - Espace du Rocher - Magnac-Laval
- 3 - Le Village des Mômes installé durant 4 matinées à l'Espace du Rocher - Magnac-Laval
- 4 - «Partir en Livre» : spectacle *Jean l'éléphant* organisé par le réseau lecture - Le Dorat

PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

SPECTACLE PETITE ENFANCE « UNE MAISON POUR GASTON »

Chaque année, afin de valoriser les métiers de la petite enfance, et de permettre aux parents de se rencontrer, les Relais Petite Enfance organisent un spectacle réservé au jeune public.

Pour l'édition 2025, le projet, préparé tout au long de l'année, a mobilisé 18 professionnelles de la petite enfance (assistant.e.s maternel.le.s, animatrices des RPE, agents des crèches), qui sont montées sur scène pour faire vivre au public une histoire pleine de douceur et de poésie.

DATES CLÉS :



Samedi 22 Novembre 2025

Présentation du spectacle « Une maison pour Gaston » à Magnac-Laval. Le public, composé de petits et de grands, venu assister au spectacle a suivi avec enthousiasme le défilé d'animaux familiers venus aider le petit hérisson Gaston à construire son abri.

Chants, danses et mises en scène joyeuses ont rythmé ce moment convivial et festif, sous les applaudissements de pas moins de 113 spectateurs.

À l'issue de la représentation, un goûter a été offert afin de prolonger ce temps de partage entre enfants, parents et professionnelles de la petite enfance.



SPECTACLE «UNE MAISON POUR GASTON»

1

Année de
préparation

18

Professionnelles de
la petite enfance
impliquées dans le
projet

113
Spectateurs



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

LA PARENTALITÉ

Les multiples **actions de soutien à la parentalité** déployées sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche nous permettent de **recenser les besoins** des familles grâce :

- aux services de la Communauté de Communes recevant les familles : Petite Enfance (RPE, LAEP, crèches), Jeunesse, Réseau Lecture, Ludothèque itinérante,
- au «Listing Famille» regroupant les coordonnées des familles et qui s'enrichit au fil des actions menées sur le territoire,
- aux partenariats avec des associations locales, tiers-lieu, Espace de Vie Sociale offrant des propositions à destination des familles : «La Cour des miracles», «La Papote», «Magn'Accueil»,
- aux réunions pour établir le diagnostic Petite Enfance/ Enfance/ Jeunesse» dans le cadre de la CTG,
- aux questionnaires des besoins en parallèle des questionnaires de satisfaction des ateliers parentalité.

Les besoins qui ressortent en 2025 sont :

- des échanges avec des professionnels pour accompagner l'enfant dans les différentes phases de son développement, exprimer ses difficultés et se sentir plus confiant dans son rôle de parent ;
- un accompagnement autour de la gestion des émotions, celles du parent comme celles de l'enfant ;
- le besoin de sortir du sentiment d'isolement ;
- des temps de répit pour décompresser et se retrouver, en dehors du quotidien parental.

S'ajoutent également : des difficultés à identifier des activités à partager avec l'enfant, la peur du jugement, une méconnaissance de l'environnement rural, l'étendue du territoire qui complique l'accès aux lieux d'ateliers, et le manque de temps à consacrer à la relation avec l'enfant.



SPECTACLE QUELLE FAMILLE ?!

Le spectacle a eu lieu le mercredi 29 octobre au Théâtre du Cloître à Bellac avec un accueil autour d'un goûter. La Cour des miracles (en tant que partenaire) a proposé une activité manuelle. Cette action a été intégrée dans la communication de la Quinzaine d'Animation.

115 personnes ont assisté et participé à ce spectacle à la fois humoristique, participatif et pédagogique pensé pour les parents et enfants à partir de 6 ans. Les deux comédiens, Fanny Rondelet, conteuse et autrice formée à la communication non violente, et Christian Scelles, comédien et professeur de théâtre, ont joué **une version catastrophe d'une situation conflictuelle entre un parent et son enfant sur un mode humoristique**, afin de permettre aux spectateurs de regarder avec distance et légèreté leurs problématiques parentales, d'échanger sur les défis du quotidien autour de 3 thématiques sélectionnées par les référentes parentalités : **les écrans, le désordre et la bataille du coucher.**



Mercredi 29 Octobre 2025

Après cette première version de la scène, le public était invité à identifier ce qui entrave l'harmonie dans la communication et à proposer des clés pour améliorer la situation.

À l'issue de cet échange, les comédiens proposent qu'un spectateur ou une spectatrice vienne jouer le rôle du parent pour essayer de gérer la relation d'une façon plus satisfaisante. Dans cette improvisation, l'un des deux comédiens joue l'enfant.

Pour finir, le public découvre la version que Fanny et Christian ont préparée, inspirée par leur pratique de la communication non violente, et par leurs propres expériences de parents.



Perspective 2026

Renouveler le spectacle sous forme de **théâtre forum** avec d'autres thématiques en sollicitant d'autres comédiens.

Moyens mobilisés

2 agents du service petite enfance et 2 comédiens

Coût total de l'action : 2 117,22 €

Financement **CAF** et **MSA** dans le cadre du REAAP



115
Participants

49
Adultes

66
Enfants



ATELIER LEGO EN FAMILLE

L'atelier LEGO a été organisé au sein de la médiathèque intercommunale de Magnac-Laval. Animé par un intervenant spécialisé en LEGO, l'atelier démarre par l'accueil des participants puis la présentation du matériel avec explications des règles (respect du matériel, partage, écoute). Cet atelier est partagé entre les parents et enfants autour soit d'une construction libre soit une construction à thème (ma ville idéale, un toboggan géant, château ..).

Dates clés :



Mercredi 15 octobre 2025

Nombre de participants

8 adultes (parents/grands parents) et 10 enfants

Partenaires

Le service culture de la CCHLeM : prêt de lieu (médiathèque de Magnac Laval). Mutualisation de la communication du spectacle inclus dans le programme de la quinzaine. Prise en charge des inscriptions des familles. Les services techniques pour l'apport des tables nécessaires.

Moyens mobilisés

1 agent référente des actions parentalité, 1 agent de la médiathèque pour l'accueil et l'installation. Et le prestataire qui a animé l'atelier.

Moyens financiers

Coût total de l'action : 220 € pris en charge de l'action par la CCHLeM pour le paiement de l'intervenant et le moment convivial (thé, café, gâteaux...)

Moyens matériels utilisés : les tables, chaises et les LEGO fournis par le prestataire.

Témoignages de participants

« Les enfants ont pu développer leur créativité et leur imagination, leur concentration. Cela a favorisé aussi la communication entre parents et enfants. »

« Les enfants étaient fiers de leurs réalisations. Le climat était ludique et apaisé. »

ARNAC LA POSTE **SAMEDI 11 OCT**
Art nOmad fête ses 20 ans autour de ses publications !
Atelier d'écriture, battle de lecture en français, en anglais et en khmer.
Venez inventer des histoires à Arnac !
📍 Médiathèque d'Arnac la Poste
🕒 Horaires :
👤 tout public

MAGNAC-LAVAL **MERCREDI 15 OCT**
Atelier Léo : un moment de partage créatif qui réunit petits et grands !
Le Réseau Lecture accueille la ludothèque itinérante pour la **Semaine des Familles**
📍 Médiathèque de Magnac-Laval
🕒 15h
👤 en famille

LE DORAT **MERCREDI 15 OCT**
Les libraires de Page et Plume, Aurélie et Sébastien, viennent présenter la rentrée littéraire.
📍 Médiathèque du Dorat
🕒 18h30
👤 tout public

TOUTES LES ANIMATIONS SONT GRATUITES SUR RÉSERVATION

LA QUINZAINE
GRATUIT - RÉSERVATION
05 55 60 69 33 | 05 18 04 00 13

Atelier annoncé en Page 3 (sur 16) du programme de la Quinzaine d'animation.



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

LAEP - l'Arbre à Palâtre

L'ARBRE À PALÂTRE

MAISON DE L'ENFANCE
ET DU SAVOIR
3A, RUE DU 7 AOÛT 1944
87300 BLOND

BLOND

MERCREDI ET VENDREDI
DE 9H À 12H

Un **Lieu d'Accueil Enfant-Parent** (LAEP) est un espace convivial qui accueille les **enfants de moins de 6 ans avec leurs parents ou un autre adulte référent** (grands-parents, proches...).

C'est un espace de jeu et de découverte pour les enfants, de discussion et de rencontre pour les parents. L'entrée est libre, sans inscription et gratuite.

Le lieu d'accueil enfants-parents a ouvert à Blond en 2009, il est devenu intercommunal à l'occasion de l'harmonisation de la compétence Petite Enfance sur le territoire.

Ce lieu a été pensé comme un espace ouvert et gratuit pour les familles, de rencontre, d'échange et de partage.

Les enfants peuvent y jouer librement, dans un espace sécurisé et avec des jeux adaptés à leur âge. Le LAEP fonctionne avec deux accueillantes qui assurent le respect des règles du lieu et veillent à la sécurité, en créant un cadre bienveillant et chaleureux. Formées à l'écoute, elles respectent la confidentialité de tout ce qui est échangé lors des séances.

Le projet du LAEP doit répondre aux principes suivants :

- L'accueil de l'enfant s'effectue en présence d'au moins un de ses parents ou d'un adulte référent : pendant la durée de l'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de son parent ou de l'adulte référent qui l'accompagne ;
- Les jeux et les activités constituent des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants, il ne propose pas un programme d'activités pré-établi ;
- La participation est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité : la fréquentation du LAEP repose sur une libre adhésion des familles et l'accueil est souple, sans formalités administratives, sans rendez-vous préalable, au rythme choisi par la famille.
- La gratuité est retenue. La fréquentation d'un LAEP ne peut être conditionnée par l'exigence d'un paiement;
- Les accueillantes ne sont pas positionnées dans des fonctions d'expertises ou de conseils : les interventions des accueillantes s'appuient sur l'écoute et l'observation de l'enfant d'une part et des parents d'autre part. Ils favorisent les interrelations entre l'enfant et son parent, mais également entre les divers enfants accueillis et entre les divers adultes qui les accompagnent.



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

LAEP - l'Arbre à Palâtre

Le travail en partenariat et/ou en réseau

Le fonctionnement d'un LAEP repose sur un partenariat actif entre les acteurs du territoire, notamment la protection maternelle et infantile, les communes, les équipements d'accueil du jeune enfant et les RPE. Ce travail en réseau vise à partager un diagnostic, à suivre et faire connaître l'activité des LAEP, à organiser des échanges sur les pratiques et outils professionnels, et à constituer un réseau de LAEP et d'acteurs de la parentalité dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).

Résultats obtenus

297 H de fonctionnement de la structure

217 H d'ouverture au public

8 H de supervision avec une psychologue

74 séances

Fréquentation des enfants :

52 enfants différents

427 enfants au total

Dont 6 nouveaux enfants

38 enfants 0-3 ans

8 enfants 4-6 ans

Partenaires

- Les Relais Petite Enfance pour l'organisation de la semaine nationale petite enfance
- La Maison du département
- Une psychologue indépendante pour la supervision sur le travail des professionnelles.

Communication

La communication se fait à l'aide de flyers et surtout par le bouche-à-oreille entre les familles.

L'utilisation d'une page Facebook permet d'informer les familles sur les fermetures ou les activités exceptionnelles proposées.



LAEP «L'ARBRE À PALÂBRE»

52
Enfants

11 enfants en
moyenne par séance

36
Familles

dont **5** nouvelles familles en
2025

34 mères

11 pères

11 grands-parents

3 autres proches



PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

PARÔLES D'USAGERS

« Un lieu très agréable, spacieux, avec de nombreux jeux. »

« C'est notre bulle de lâcher-prise, où l'on peut prendre le temps d'un café ou d'un thé pour souffler pendant que les enfants jouent en toute sécurité. »

« Un accueil chaleureux. »

« Nous avons la chance d'avoir ce lieu pour venir avec les enfants et rencontrer d'autres parents. »

« On se sent bien dans ce lieu, libre d'être soi-même sans la peur d'être jugé. »

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS
"L'ARBRE À PALABRES"
Mercredi & vendredi
9h à 12h
BLOND
Maison de l'enfance et du savoir
3A, rue du 7 août 1944

QUAND LES
ADULTES ET
LES ENFANTS
S'ACCORDENT
DU TEMPS...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE
12 AVENUE JEAN JAURÈS - BELLAC
WWW.HAUTLIMOUSINENMARCHE.FR

CCH&M
06 81 89 98 33
sperigaud@cchlem.fr

PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Né des besoins partagés avec les professionnels de la petite enfance du territoire, une structure faisant office de « ludothèque » « La case à jeux » a été créée en 2014 par la commune de Blond et implantée à la Maison de l'enfance et du savoir à Blond.

Partant du constat que les ludothèques les plus proches se situent à plus d'une demi-heure de route et que « La case à jeux » se situe à une extrémité du territoire de la CCHLeM ne touchant de ce fait qu'une partie de la population, les élus communautaires ont souhaité dynamiser « la ludothèque » en développant l'offre de jeux sur l'ensemble du territoire.

L'idée étant d'aller au plus près de tous et donc de créer une ludothèque itinérante.

La ludothèque itinérante, en service depuis septembre 2023 facilite l'accès, permet la proximité et la mobilité des populations sur le territoire intercommunal.



Les objectifs :

- Faire connaître la ludothèque à l'échelle du territoire à travers une offre ludique, des rencontres intergénérationnelles et interculturelles.
- Permettre aux parents de se donner du temps pour jouer avec leur enfant.
- Permettre aux familles de se rencontrer autour d'activités ludiques.
- Permettre aux professionnels de la petite enfance et de la jeunesse d'utiliser la ludothèque en tant que ressource dans leur pratique professionnelle.
- Donner l'accès à tous et permettre le prêt de jeux
- Proposer un temps d'animation autour des jeux et jouets.
- Permettre aux communes membres d'accéder à des animations ludiques et de qualité.

Description de l'action

L'aller vers :

- **les professionnels de la petite enfance** avec l'organisation d'animations collectives dans les RPE (Relais Petite Enfance) et les crèches en collaboration avec les équipes en invitant les assistant.es maternel.les et les enfants accueillis,
- **les familles** du territoire avec des temps organisés en partenariat avec **les communes**,
- **les écoles, les associations et les établissements scolaires ou EHPAD du territoire.**

Ces communes ont fait appel à la ludothèque :

- **Saint-Sulpice-les-feuilles** le samedi 29 mars 2025 – Les rendez-vous Jeux – tout public – Tiers Lieu la Papote) à l'occasion des portes ouvertes du Tiers Lieu.
- **Azat-le-Ris** : Le jeudi 24 avril 2025 – Les rendez-vous Jeux avec le club du 3ème âge – tout public – à Azat le Ris – de 14h à 17h à la salle des fêtes (dizaine de personnes du club du 3ème âge et 2 familles avec 3 enfants).
- **Arnac-la-Poste** et **Saint-Léger-Magnazeix** : Le mercredi 21 mai 2025 – matin à Saint-Leger (6 familles avec 12 enfants au total) et après-midi à Arnac la Poste (6 familles avec 9 enfants et 5 adultes).
- **Berneuil**, le samedi 24 mai : rendez-vous jeux de 14h30 à 17h Square Jacques Navelet (à l'occasion du rassemblement de motos) une trentaine de personnes curieuses.
- **Le Dorat** : Le samedi 28 juin 2025 : la ludothèque était présente à la journée des enfants de 14h à 17h (Place du Champ de Foire).
- **Bellac** le 19 juillet : la ludothèque était présente à la journée des enfants de 14h à 17h (parc de la Mairie), une vingtaine de personnes ont pris part aux jeux en bois de la ludothèque.

Ces associations ont fait appel à la ludothèque :

- **Association des commerçants et artisans du Haut Limousin**, le 2 août – la ludothèque était présente à la Galipote des Commerçants – **Bellac** – 15h à 18h place du Palais – jeux en bois, jeux de société... – ouvert à tous.
- **Le comité des fêtes** : dimanche 7 décembre 2025 au marché de Noël, tout public – à **Magnac-Laval** place de la République de 10h à 13h.
Fréquentation : une trentaine de personnes.



FOCUS : UNE JOURNÉE SANS ÉCRAN



Ce projet est né d'une demande de l'école primaire d'Arnac-la-Poste avec le **Regroupement Pédagogique Intercommunal** dans le cadre de la semaine sans écran du 19 au 23 mai 2025.

La directrice des écoles souhaitait impliquer la ludothèque afin qu'elle propose une journée «jeu de société» (le matin à Saint-Léger-Magnazeix et l'après-midi à Arnac-la-Poste) pour que les familles aient une solution de 'substitution' aux écrans.

Objectifs :

- faire découvrir de nouveaux jeux de société aux familles,
- encourager et faire partager le plaisir des jeux,
- utiliser les jeux comme outil permettant de sensibiliser les parents aux conséquences de la surexposition des enfants aux écrans,
- partager un moment de rencontre et de convivialité et de partage.

**Mercredi 21 mai 2025**

- La ludothèque a proposé une matinée jeux de société à Saint-Léger-Magnazeix le matin et à Arnac-la-Poste l'après-midi. Les jeux adaptés à tous les âges ont été mis à disposition afin de proposer un moment ludique pour jouer ensemble sans écran.

Fréquentation : 10 familles présentes à Arnac-la-Poste avec 9 enfants et 6 familles présentes à Saint-Léger-Magnazeix avec 12 enfants au total.

Résultats

Un moment de partage et d'échanges avec les familles.

Parole de parent

« Avoir quelqu'un qui explique les règles, c'est plus rapide et on peut jouer facilement découvrir de nouveaux jeux »

Les familles ont décrit un temps privilégié passé ensemble, favorisant les échanges avec leurs enfants.

Partenaires

La CAF apporte un concours financier pour le fonctionnement de la ludothèque itinérante, utilisé pour l'achat et le renouvellement des jeux.

VALECO a financé le véhicule de la ludothèque, qui permet le déplacement de l'animatrice et le transport des jeux.

Les communes membres participantes mettent à disposition la salle et le pot d'accueil pour les familles.



FOCUS : LES RENDEZ-VOUS JEUX

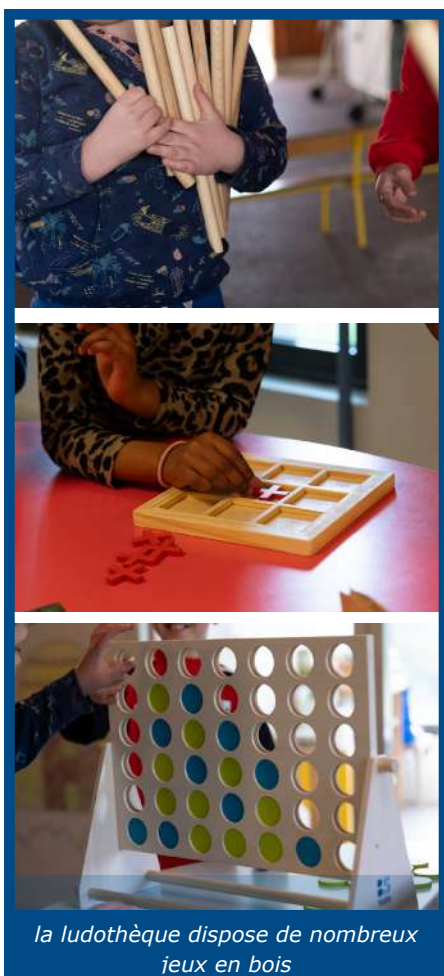


Afin de faire connaître la ludothèque aux habitants et aux communes, la CCHLeM propose depuis 2025 des «Rendez-vous Jeux».

Organisés dans différentes communes du territoire, ces rendez-vous permettent de proposer des actions et animations sur l'ensemble du territoire.

Ces temps sont libres et gratuits afin que tous les habitants puissent découvrir les jeux de société, et partager des moments seul, en famille ou entre amis.

- **Le mercredi 12 février 2025** – Les rendez-vous Jeux – tout public – à **Saint-Léger-Magnazeix**.
- **Le mercredi 19 février 2025** – Les rendez-vous Jeux – tout public – à **Blond**.
- **Le mercredi 11 juin 2025** – « Le Dorat en jeu », **au Dorat** de 10h à 18h, une journée autour des jeux en bois et des jeux vidéo.
- **Le dimanche 18 mai** – la ludothèque présente au Festijeunesse à **Saint-Sulpice-les-Feuilles**.



la ludothèque dispose de nombreux jeux en bois

LUDOTHÈQUE

ITINÉRANTE

à Saint Léger Magnazeix
Mercredi 12 février
15 h à 18h

à Blond
Mercredi 19 février
14h30 à 17h30

VOS RENDEZ-VOUS JEUX !

Pour qui ?
Ouvert à tous

GRATUIT

Où ?

12/02 à Saint Léger Magnazeix
Salle des fêtes de Saint Léger

19/02 à Blond
Salle des fêtes de Blond

Inscription souhaitée
06 08 15 15 46
slidi@cchlem.fr

Vous souhaitez accueillir la ludothèque itinérante ? Contactez-nous !

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
12 avenue Jean Jaurès - 87 300 Bellac
Tél. : 06.08.15.15.46
Mail : ludothèqueenmarche@cchlem.fr

FOCUS : RÉCRÉAFUN



Ouvertes à tous, les journées « RécréaFun » offrent aux parents et aux enfants un espace de jeux de société, de construction, de détente, d'échanges et de motricité libre pour les tout-petits. Organisées sur le site touristique des Pouyades à Magnac-Laval, en partenariat avec les Relais Petite Enfance et la ludothèque, elles permettent également aux assistantes maternelles d'y participer avec les enfants qu'elles accueillent.

Pensé pour encourager l'autonomie des enfants dans leurs déplacements, ce lieu accueillant et sécurisant procure aux participants un sentiment de bien-être et le plaisir de jouer.



mercredi 16 juillet 2025

mercredi 6 août 2025

Nombre de participants

6 assistantes maternelles,
25 parents
54 enfants cumulés sur les 2 dates.

Partenaires

Les Relais Petite Enfance et le service tourisme (les pouyades).

Moyens matériel

Tapis, le matériel de motricité, les jeux en bois et les jeux de société de la ludothèque.

LUDOTHÈQUE
ITINÉRANTE
MERCREDI 6 AOÛT
MAGNAC-LAVAL

GRATUIT
OUVERT A TOUS

LES POUYADES
10H À 17H

RÉCRÉA FUN
en famille

Atelier Légo
de 14h à 16h30

- Jeux de société
- Jeux en bois
- Parcours de motricité
- Espace construction

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
HAUT LIMOUSIN EN MARCHE
12 avenue Jean Jaures - BP 300 Bellac
hautlimousinenmarche.fr

Ludothèque itinérante
slis@cchlem.fr
06 08 15 15 46



Jeux de société, jeux de construction font partie des jeux proposés lors des récréafun



Par convention avec le HIDL, la communauté de communes intervient auprès de trois EHPAD du territoire.

L'animation occupe une place essentielle dans le projet des trois établissements. Elle contribue au maintien du lien social, et à la valorisation de la personne. Les activités ludiques, et plus particulièrement les jeux, constituent un support privilégié car ils favorisent à la fois le plaisir, l'échange et la participation active des résidents, quels que soient leur âge ou leur niveau d'autonomie.

Les objectifs :

- Favoriser le lien social et les échanges entre les résidents, en luttant contre l'isolement.
- Stimuler les fonctions cognitives (mémoire, attention, concentration) à travers des jeux de société adaptés.
- Encourager la participation et l'expression des résidents, dans un cadre bienveillant et respectueux de chacun.
- Faire partager le plaisir des jeux et contribuer au bien-être des participants.

Mise en œuvre :

La ludothèque se déplace directement avec des jeux adaptés pour faire jouer les résidents des trois sites :

- **Bellac,**
- **Le Dorat,**
- **Magnac-Laval.**

Ces temps sont devenus un rendez-vous mensuel pour les participants.

La ludothèque se déplace une fois par mois sur chaque site, de mars 2025 à novembre 2025. Les enfants de l'école élémentaire de Magnac-Laval se sont joints aux résidents du site de Magnac-Laval pendant les vacances d'automne pour une séance de jeux.



Atelier auprès des résidents du HIDL de Bellac

ANIMATION AUPRÈS DES RÉSIDENTS DE L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN

Fréquentation de ces ateliers :

- **Bellac** : une **quinzaine** de résidents participent à **chaque atelier**.
- **Le Dorat** : une **dizaine** de résidents participent à **chaque atelier**.
- **Magnac-Laval** : une **quarantaine de résidents** participent à **chaque atelier**, ainsi qu'une **dizaine d'élèves** sur les trois dernières séances.

Résultats :

Les résidents expriment le plaisir de participer aux jeux.

Rires, détente et réussite : les jeux sollicitent leur mémoire, leur attention, leur langage et leur motricité.

Pour les résidents présentant des troubles cognitifs, on observe une meilleure concentration pendant les jeux, parfois une réminiscence de souvenirs anciens (jeux « d'autrefois »).

Enfin, les jeux favorisent les interactions dans le groupe. Ils créent des échanges verbaux spontanés et de l'entraide entre participants.

Partenaires

Une convention est signée entre le HILH et la CCHLeM fixant les modalités d'intervention de la ludothèque (tarifs, durée...).

Le calendrier des ateliers est établi pour les 3 établissements.

Les animatrices du HILH participent à l'animation avec l'animatrice de la ludothèque.

Les moyens

Humain

L'animatrice de la ludothèque et une animatrice par établissement.

Matériel

La CCHLeM fournit les jeux de société ainsi que les jeux en bois.

L'animatrice utilise le véhicule de la ludothèque pour se rendre sur les différents sites et y transporter les jeux.

Le HILH met à disposition une salle et le matériel pour l'accueil du groupe.

Financiers

Pour cette action, le HILH règle une prestation selon les tarifs votés en conseil communautaire.

La CAF contribue à l'achat et au renouvellement des jeux (utilisés pour toutes les actions de la ludothèque)

Perspectives 2026

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'HILH



ENFANCE ET JEUNESSE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

Dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche organise et coordonne une offre éducative et de loisirs à destination des enfants et des jeunes du territoire.

Celle-ci s'articule autour de :

- **5 accueils de loisirs** pour les enfants de 3 à 11 ans,
- **1 secteur adolescents** dédié aux 12-17 ans,
- des dispositifs d'**accompagnement à la scolarité** (CLAS).

La communauté de communes propose également :

- **des ateliers découverte** organisés pendant les temps périscolaires et les pauses méridiennes,
- **des séjours, mini-séjours et nuitées**,
- la journée **Festijeunesse**, événement annuel fédérateur.

Elle participe aussi activement aux actions du **Territoire Éducatif Rural** (TER).

ACCUEILS DE LOISIRS

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs de leur choix parmi les 5 structures intercommunales. Ouverts en alternance selon les périodes, les accueils de loisirs sont situés à Bellac, Cieux, Cromac, Le Dorat et Magnac-Laval.

- Accueil des enfants de 3 ans (scolarisés) à 11 ans (CM2-6^{ème}).
- Ouverts de 7h30 à 18h30, les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Le fonctionnement est identique pour tous les accueils de loisirs du territoire (modalités d'inscription, tarifs, thèmes, sorties...).

ACCUEIL DE LOISIRS DE BELLAC



ACCUEIL DE LOISIRS
BELLAC
9 RUE CHANZY

Capacité d'accueil :

- 24 enfants de moins de 6 ans,
- 36 enfants de plus de 6 ans.

BELLAC
FRÉQUENTATION
ACCUEIL DE LOISIRS
2025

180 enfants accueillis
pendant les vacances scolaires
soit **129** familles

98 enfants accueillis les
mercredis
soit **74** familles



ENFANCE ET JEUNESSE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

ACCUEIL DE LOISIRS DE CIEUX



L'accueil de loisirs de Cieux est devenu intercommunal en septembre 2025. Il a fait l'objet de travaux d'aménagement avant son ouverture.

ACCUEIL DE LOISIRS
CIEUX

39 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918

Capacité d'accueil :

- 14 enfants de moins de 6 ans,
- 12 enfants de plus de 6 ans.

CIEUX
FRÉQUENTATION
ACCUEIL DE LOISIRS
2025

14 enfants accueillis les mercredis
(ouverture en septembre 2025)
soit **9** familles

ACCUEIL DE LOISIRS DE CROMAC



L'accueil de loisirs de Cromac, «Mondon», est situé à proximité du lac de Mondon.

ACCUEIL DE LOISIRS
CROMAC

2, LA FORGE DE MONDON

Capacité d'accueil :

- 16 enfants de moins de 6 ans,
- 36 enfants de plus de 6 ans.

CROMAC
FRÉQUENTATION
ACCUEIL DE LOISIRS
2025

117 enfants accueillis
pendant les vacances scolaires
soit **79** familles

56 enfants accueillis
les mercredis
soit **40** familles



ENFANCE ET JEUNESSE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

ACCUEIL DE LOISIRS DU DORAT



ACCUEIL DE LOISIRS

LE DORAT

43 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY

Capacité d'accueil :

- 16 enfants de moins de 6 ans,
- 36 enfants de plus de 6 ans.

LE DORAT
FRÉQUENTATION
ACCUEIL DE LOISIRS
2025

134 enfants accueillis
pendant les vacances scolaires
soit **91** familles

87 enfants accueillis les
mercredis
soit **61** familles

ACCUEIL DE LOISIRS DE MAGNAC-LAVAL



ACCUEIL DE LOISIRS

MAGNAC-LAVAL

20 RUE CAMILLE GRELLIER

Capacité d'accueil :

- 16 enfants de moins de 6 ans,
- 24 enfants de plus de 6 ans.

MAGNAC-LAVAL
FRÉQUENTATION
ACCUEIL DE LOISIRS
2025

68 enfants accueillis pendant les
vacances scolaires
soit **44** familles



ENFANCE ET JEUNESSE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

ACCUEILS ADO

Différentes activités et animations sont proposées aux jeunes du territoire :

- des soirées thématiques les week-ends,
- des sorties,
- des temps d'animation dans les collèges (Bellac, le Dorat, Saint-Sulpice-Les Feuilles) pendant les pauses méridiennes,
- un partenariat a été mis en place avec le Lycée Agricole de Magnac-Laval,
- un séjour et des nuitées l'été.

12 ados sont présents en moyenne lors des ateliers et 40 jeunes ont participé aux actions du secteur ados sur l'année 2025.

Un accueil itinérant est organisé pendant les vacances scolaires.

L'accueil est réalisé de 7h30 à 18h30 avec mise en place d'un transport en minibus (payant) pour l'acheminement des adolescents sur les sites.

Cette organisation itinérante des activités permet de rendre accessible les sorties à plus de jeunes du territoire.

Depuis janvier 2025 le fonctionnement de l'accueil Ados est en développement en partenariat avec la CAF de la Haute-Vienne, au titre de la CTG.

ADOS
FRÉQUENTATION
ACCUEIL DE LOISIRS
ITINÉRANT 2025

40 jeunes accueillis pendant les
vacances scolaires
soit **31** familles

CLAS

Le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** est un ensemble d'actions menées par les animateurs afin de soutenir les enfants dans le cadre de leur scolarité :

- aide à l'organisation,
- développement de l'autonomie,
- compétences psychosociales,
- ouverture culturelle,
- accompagnement dans les matières fondamentales...

Ces ateliers s'articulent autour de jeux mais aussi de projets thématiques (environnement, vieux métiers, citoyenneté...)

Les enfants sont repérés par l'équipe éducative scolaire. L'enfant et sa famille s'engagent à suivre les ateliers pour la durée de l'année scolaire.

Le dispositif est gratuit.

Un suivi régulier avec les familles et les enseignants est mis en place 3 fois dans l'année pour évaluer l'évolution de l'enfant.



ENFANCE ET JEUNESSE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

Chaque atelier se compose d'une dizaine d'enfants encadrés par deux animateurs et coordonnés par un directeur.

Le dispositif est ouvert à toutes les écoles des communes membres de CCHLeM qui souhaitent mettre en place ces ateliers.

Actuellement le service jeunesse intervient dans six écoles du territoire : Arnac-la-Poste, Bellac, Blond, Le Dorat, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Val-d'Oire-et Gartempe.

CLAS
CONTRAT LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA SCOLARITÉ
2025

40 enfants suivis
dans **6** écoles

Ces actions contribuent à renforcer l'égalité des chances et soutenir les parcours éducatifs des enfants du territoire.

TEMPS DÉCOUVERTE

Toutes les communes membres de la CCHLeM peuvent bénéficier de la mise en place de ces ateliers découverte au sein des écoles pendant le temps périscolaire (durant la pause méridienne ou après la journée de classe).

Ce sont des temps d'activités proposés aux enfants qui durent une heure. Les groupes sont constitués de 12 enfants maximum.

7 écoles bénéficient de ces ateliers pour un total de participants en 2025 de 61 enfants.

Ces temps, répartis sur l'année scolaire, sont organisés en trois périodes :

- Octobre à décembre : créations manuelles,
- Janvier à mars : fabrication de jeux de société,
- Avril à juillet : jeux sportifs.

Participations financières :

Les communes volontaires participent à hauteur de 280 € par an et par atelier (1h pour 12 enfants, 1 fois par semaine, soit 36 séances par an)

Pour les familles : autour de 20 € par enfant pour l'année en fonction du quotient familial.

Les tarifs sont votés chaque année en conseil communautaire.

TEMPS
DÉCOUVERTE
2025

61 enfants participants
dans **7** écoles



ENFANCE ET JEUNESSE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

LES SÉJOURS

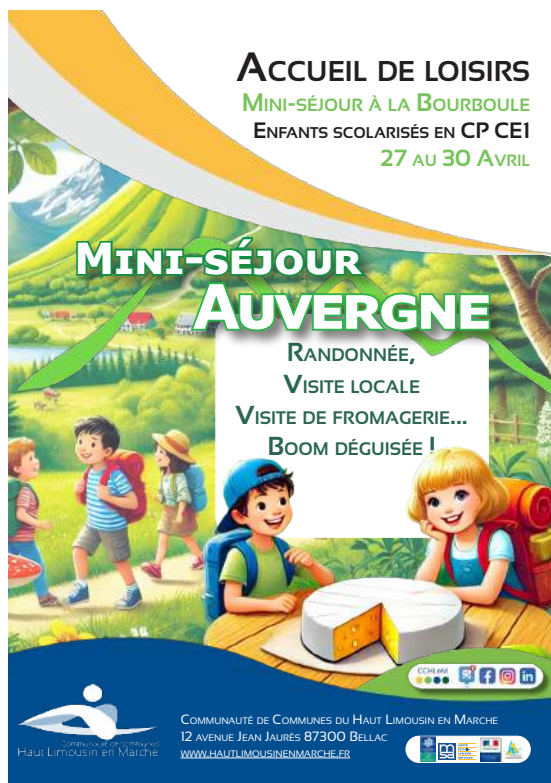
Les séjours sont ouverts à tous les enfants du territoire de la CCHLeM.

Plusieurs séjours ont été proposés en 2025 :

- **Du 27 avril au 30 avril 2025** : mini-séjour en Auvergne à la Bourboule avec au programme, visite de fromagerie, randonnée montagnarde, musée des traditions auvergnates, Boom...
16 enfants participants
- **Les 10 et 22 juillet 2025** : nuitées à Mondon en tentes au bord du Lac.
37 enfants participants
- **Du 28 juillet au 1^{er} août 2025** : « Colo Apprenante » dans le Périgord avec au programme canoë, visite de grottes, découverte du patrimoine... Mise en place du PASS COLO (VACAF)
46 participants : 22 enfants 24 ados

Tous ces séjours allient des visites culturelles, des sorties dans des parcs ludiques, des jeux de plein air, des découvertes gastronomiques.

Les tarifs des séjours sont votés en conseil communautaire chaque année et tiennent compte des quotients familiaux en accord avec la CAF.



ENFANCE ET JEUNESSE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

FESTIJEUNESSE

Organisé chaque année, le « **Festijeunesse** » est un temps fort qui regroupe :

- l'équipe d'animation du service jeunesse intercommunal,
- des bénévoles et les associations locales du territoire,
- tous les services du pôle services à la population intercommunal (culture, ludothèque, petite enfance, santé...).

Pour proposer des activités et animations :

- créations manuelles,
- athlétisme,
- escape game,
- maquillage,
- tir à l'arc,
- savoir rouler à vélo,
- rugby,
- rollers,
- sapeurs-pompiers,
- CPIE,
- tiers-Lieu,
- parcours de motricité,
- espace bébés.

C'est l'occasion pour les familles de se rencontrer, d'échanger, et de participer aux activités avec leurs enfants.

La restauration est assurée sur place par l'association de parents d'élèves de l'école de la commune qui accueille le Festijeunesse.

En 2025, le Festijeunesse s'est déroulé le **dimanche 18 mai** à Saint-Sulpice-Les-Feuilles avec 350 participants et 18 activités proposées.



Année	Lieu	Nombre d'activités	Nombre de participants	
2023	Magnac-Laval	16	200	
2024	Peyrat-de-Bellac	16	450	
2025	Saint-Sulpice-les-Feuilles	18	350	



Espace petite enfance, accueil des participants, équipe du service à la population, démonstration des pompiers chaque année bénévoles et agents sont mobilisés pour offrir une journée festive et faire découvrir les actions menées toute l'année.



CULTURE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

En 2025, le service Culture a poursuivi son engagement pour **un accès élargi à la lecture et à la culture sur l'ensemble du territoire**.

À travers des actions nationales (Nuits de la Lecture, Partir en Livre), des partenariats avec le Département (Je lis, j'écris, Au Bout du Conte) et des initiatives transversales comme «Festi'jeunesse» ou «Un livre pour un Bébé», le réseau lecture a touché tous les publics.

La Quinzaine d'animations a une nouvelle fois valorisé la richesse de l'offre culturelle au plus près des habitants.

L'année a été marquée par **l'intégration de la médiathèque du Dorat**, consolidant l'unité du réseau.

UN RÉSEAU STRUCTURÉ AU SERVICE DES HABITANTS

Le réseau lecture intercommunal, c'est :

- 3 médiathèques intercommunales,
- 3 antennes de médiathèques
- 18 points lecture,
- 9 professionnels et plus de 40 bénévoles.

Il permet :

- l'accès gratuit à de nombreux supports (livres, musique, films, jeux),
- des ressources numériques accessibles à distance,
- la circulation des documents sur l'ensemble du territoire,
- des actions régulières auprès des scolaires, des crèches et des EHPAD.

Ce maillage contribue, dans notre territoire rural, à maintenir une offre culturelle de proximité, et à lutter contre l'isolement.

LA CULTURE AU QUOTIDIEN



La culture avec **le réseau lecture** c'est :

- **des lieux de lecture ouverts** du mardi au samedi entre 9h30 et 18h.
- **le prêt gratuit des nombreux supports** : livres, disques, DVD, jeux,
- **des ressources numériques gratuites** et accessibles 24h/24 (presse en ligne, ressources spécifiques, formations...),
- **l'acheminement et le retour** des documents possibles partout sur le réseau lecture.

- **cinq interventions par an pour chaque classe** de maternelle et élémentaire du territoire.
- **des actions régulières auprès de groupes** : crèches, EHPAD... et en commun avec les autres services de la CCHLeM.
- **des événements chaque trimestre** dans le cadre des dispositifs nationaux, en partenariat avec les pépites culturelles, et spécifiques à la communauté de communes.

Un objectif : rendre accessible et ne laisser personne dans une forme d'isolement



FOCUS SUR « UN LIVRE POUR BÉBÉ »



Cette action vise à familiariser les tout-petits et leurs familles avec le livre, tout en accompagnant les familles et en créant du lien avec les structures locales.

Elle s'appuie sur :

- des temps dédiés aux bébés lecteurs,
- des animations spécifiques (spectacles, lectures),
- des temps de rencontre avec les familles.

Au-delà de l'éveil culturel, ces moments jouent un rôle essentiel en matière de lien social, notamment pour les publics éloignés de l'offre culturelle.

Ainsi, des propositions ciblant les jeunes enfants et leur entourage sont organisées tout au long de l'année auprès de structures d'accueil collectif grâce à des actions comme :

- La Semaine Nationale de la Petite Enfance,
- Le Festival itinérant «Au Bout du Conte»,
- La Quinzaine d'animations,
- Un livre offert pour chaque naissance ou adoption sur le territoire.

Dates clés :



Samedi 22 mars 2025 - Spectacle « Jean L'éléphant » au **Dorat**.



Jeudi 19 juin 2025 - Spectacle « Sieste enchantée » à **Magnac-Laval**.



Mardi 21 octobre 2025 - Spectacle « Miam ! » à **Bellac**.



*Bébés Lecteurs
Séance de raconté tapis à la médiathèque intercommunale du Dorat*

FOCUS SUR « UN LIVRE POUR BÉBÉ »



Les moments dédiés aux «Bébés Lecteurs» constituent une porte d'entrée dans nos médiathèques pour de nombreuses familles dont certaines sont éloignées de la culture, géographiquement ou pour des raisons matérielles. Sur notre territoire, ces moments ne constituent pas uniquement des propositions artistiques mais contribuent au lien social.

Une action menée en partenariat

Le développement de la politique culturelle repose sur un travail étroit avec :

- la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne,
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dans le cadre du Contrat Territoire Lecture,
- les acteurs culturels et éducatifs du territoire.

La DRAC a également accompagné l'inscription de la communauté de communes, dans le cadre du **Contrat Territoire Lecture**, au dispositif expérimental « Premières Pages ».

La remise du livre, directement aux familles, est l'occasion de les inviter à un temps de spectacle dédié aux tout-petits, animé par des professionnels sélectionnés par les bibliothécaires.

Les actions à venir visent à :

- renforcer la participation des familles, notamment autour du dispositif «Premières Pages»,
- développer les actions en direction de la petite enfance,
- intégrer ces initiatives dans une stratégie globale de lecture publique.

L'objectif reste constant : faciliter l'accès à la culture et accompagner les habitants à chaque étape de la vie.

DES ÉQUIPEMENTS OUVERTS ET ACCESSIBLES

Le service culture permet également l'ouverture du Théâtre du Cloître, en dehors de sa programmation, afin de :

- soutenir les pratiques associatives et amateurs,
- accueillir les scolaires et les familles, valoriser les initiatives locales,
- accompagner les actions associatives.

Cette mise à disposition renforce l'accès à la culture et l'appropriation des équipements par les habitants du territoire.



Le théâtre du Cloître

CULTURE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Le réseau lecture est aussi un relais de diffusion de l'information sur le terrain, un support pour les autres services, et une porte d'entrée vers la politique culturelle de la communauté de communes.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le réseau lecture propose des temps forts qui rythment l'année et s'adressent à tous les publics :

- Nuits de la lecture (hiver),
- Festival « Au Bout du Conte » (printemps),
- « Partir en Livre » (été),
- La Quinzaine d'Animations, festival du réseau lecture (automne),
- Des programmes d'animations pendant les vacances scolaires d'hiver et printemps.

Ces actions gratuites sont proposées au plus près des habitants, en lien avec les dispositifs nationaux et départementaux.

ZOOM SUR LES CHIFFRES



3

médiathèques
intercommunales

3

antennes
de médiathèques

18

points lecture

9

professionnels

+ de **40**
bénévoles

1843

inscrits

375

âgés de 0 à 14 ans

875

âgés de 15 à 64 ans

593

âgés de 65 ans et +

93

groupes

dont **59** classes

52 923

prêts

624 Jeux

1 697 CD

3 916 DVD

46 687 Livres

dont **7 000**
réservations



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

AGIR POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche déploie, à travers son Contrat Local de Santé (CLS), une politique de santé adaptée aux enjeux du territoire.

Dans un contexte marqué par une population vieillissante, un accès aux soins parfois contraint et des inégalités territoriales, le CLS vise à améliorer la qualité de vie des habitants en agissant à la fois sur la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement des publics.

Un programme d'actions structuré autour de trois axes

Le CLS s'appuie sur une approche globale de la santé, articulée autour de :

- la prévention et la promotion de la santé,
- le développement du sport santé,
- l'amélioration de l'offre de soins.

Ces actions sont menées en lien étroit avec les partenaires du territoire (professionnels de santé, associations, institutions).

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

Le CLS porte une action forte pour renforcer l'offre de soins sur le territoire, dans un contexte de tension sur les professionnels de santé.

Objectifs

- accompagner l'installation de nouveaux professionnels,
- anticiper les départs à la retraite,
- valoriser le territoire auprès des professionnels.

Résultats en 2025

2 médecins installés (Maison de Santé Pluridisciplinaire du Dorat et Bussière-Poitevine)

3 médecins au centre de santé de Bellac

1 dentiste à Bellac

2 kinésithérapeutes à Blond

Partenaires

Le CLS s'appuie sur un réseau d'acteurs mobilisés :

- professionnels de santé (Maison de Santé Pluridisciplinaire, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, Hôpital Intercommunal du Haut Limousin),
- institutions (Agence Régionale de Santé, Mutualité Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie).
- associations et acteurs locaux



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

AGIR POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

FOCUS

LA JOURNÉE ROSE : PRÉVENIR ET SENSIBILISER



Dans le cadre d'Octobre Rose, une journée dédiée à la **prévention du cancer du sein** a été organisée à Bellac le 25 octobre 2025.

Objectifs

- sensibiliser au dépistage précoce,
- informer et accompagner les femmes et leurs proches,
- promouvoir les pratiques favorables à la santé.

Actions proposées

- marche solidaire,
- ateliers d'autopalpation,
- consultations et informations sur le dépistage,
- activités physiques adaptées (yoga, Pilates, marche nordique),
- conseils en nutrition et bien-être,
- espace d'échange avec des professionnels,
- Un concert solidaire a également été organisé en complément de cette journée.

Résultats

- **150** participants sur la journée,
- **23** participants à la marche solidaire,
- **100** participants au concert,
- **1 685 €** collectés au profit d'associations engagées dans la lutte contre le cancer.



L'affiche de la journée rose



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

PASSERELLE SPORT SANTÉ

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche développe des actions visant à améliorer la santé des habitants, notamment par la promotion de l'activité physique.

Le dispositif « **Passerelle Sport Santé** » s'inscrit dans cette dynamique en proposant un accompagnement adapté aux personnes éloignées de la pratique sportive, en lien avec les professionnels de santé et le tissu associatif local.

Un dispositif au croisement du sport et de la santé

La Passerelle Sport Santé permet d'accompagner des personnes présentant des fragilités (pathologies, perte d'autonomie, sédentarité) vers une reprise progressive de l'activité physique.

Elle repose sur :

- des activités physiques adaptées et encadrées,
- un suivi individualisé dans le temps,
- une articulation entre prescription médicale et pratique sportive.

La communauté de communes contribue activement à ce dispositif en mettant à disposition un éducateur sportif et en facilitant l'orientation vers les associations locales.

Les objectifs de la Passerelle Sport Santé

- Aider à mobiliser les acteurs locaux (corps médical et partenaires associatifs).
- Favoriser l'implication du milieu associatif sportif.
- Aider à la mise en place logistique de la passerelle (mise à disposition de salles ou gymnases, ou espace sécurisé).
- Proposer des activités physiques adaptées et diversifiées, dispensées par un éducateur formé au sport santé.
- Assurer la prise de rendez-vous avec les pratiquants et gérer le planning des séances.
- Apporter une réponse temporaire aux personnes trop éloignées de l'activité physique adaptée.
- Orienter les personnes vers les associations partenaires : proposer des parcours alternés avec une séance faite en passerelle et une séance dans une association pour inciter les personnes à continuer leur pratique dans une association sport santé.

À noter : dans le cadre du dispositif Passerelle Sport Santé, tous les médecins, généralistes et spécialistes, peuvent prescrire des séances d'activité physique adaptée. Cette prescription permet aux patients de reprendre une activité sportive de manière progressive et sécurisée.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

PASSERELLE SPORT SANTÉ

Des actions tout au long de l'année

Afin de faire connaître le dispositif et de toucher de nouveaux publics, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées en 2025 :

- forum santé à Magnac-Laval (13 février),
- «Festi'jeunesse» à Saint-Sulpice-Les-Feuilles (18 mai),
- actions avec la Mission Locale à Saint-Pardoux (1er juillet),
- Octobre Rose à Bellac (25 octobre),
- forum alimentation et santé à Villefavard (22 novembre).

Ces temps de présence permettent de renforcer la visibilité du dispositif et d'aller à la rencontre des habitants.

Des résultats concrets :

Poursuite de l'activité physique :

Sur les **25 personnes ayant terminé le parcours « passerelle santé »**, l'impact est très positif : **12 poursuivent une activité physique** en club sportif ou association, et **5 en autonomie**.

Leviers financiers : le partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif est un facteur clé de succès, grâce à l'aide de 30 € accordée pour la prise d'une licence sportive en sortie de dispositif.

Un dispositif accessible et apprécié

Le dispositif rencontre un vif succès.

Les participants valorisent particulièrement la qualité de l'accompagnement et la gratuité, qui lèvent les principaux freins à la pratique.

Point d'amélioration : la limitation du dispositif à un an est perçue comme un regret par les usagers, qui expriment régulièrement le souhait de prolonger cet accompagnement.

PASSERELLE SPORT SANTÉ

2025

67

participants

37 femmes

30 hommes

188

séances

3 séances de 1h par semaine à Peyrat de Bellac

1 séance de 1h30 par semaine à Bellac



Le «livret de pratique» remis à chaque participant est un compagnon de route vers la reprise d'activité physique.



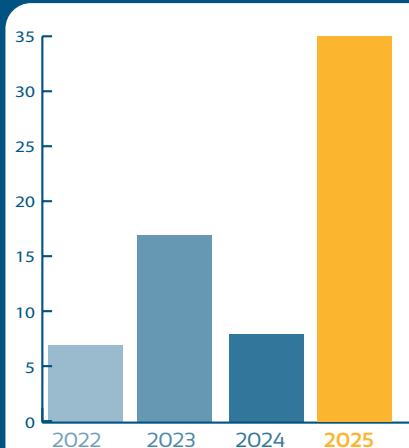
CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

PASSERELLE SPORT SANTÉ

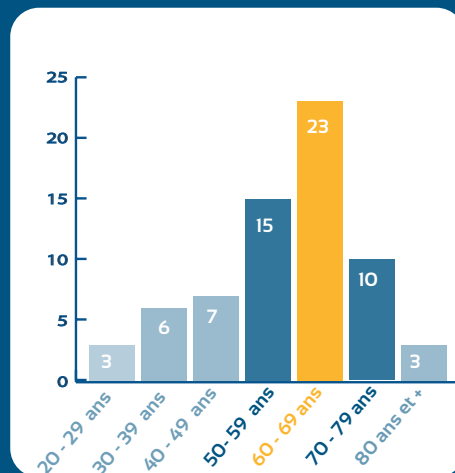
Le dispositif repose sur un réseau de partenaires :

- **Limousin Sport Santé** pour le financement (gratuité du programme), appui technique (outil de suivi), coordination territoriale.
- **Des associations et intervenants spécialisés** pour l'animation d'ateliers complémentaires tels que : longe-côte (8 bénéficiaires), relaxation (~20 bénéficiaires), diététique (13 bénéficiaires).
- **La Mission Locale** avec le programme « Bien dans mes baskets » destiné à lutter contre la sédentarité, faciliter l'accès au sport en milieu rural et rendre les jeunes plus autonomes face aux questions de santé.
- **Les collectivités locales** (mairies de Bellac et de Peyrat-de-Bellac) pour les mises à disposition des infrastructures.

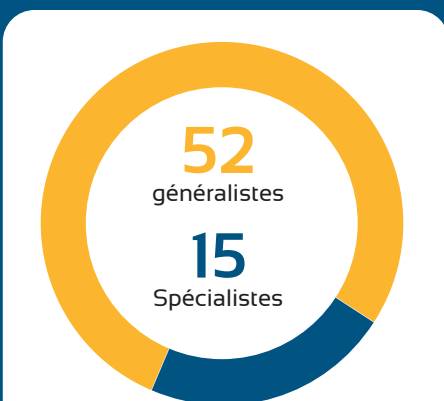
NOMBRE DE PARTICIPANTS



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



MÉDECINS PRESCRIPTEURS



Moyens humains et financiers mobilisés

- 1 éducateur sportif dédié,
- 1 second éducateur en formation,
- des intervenants spécialisés (prestataires),
- le corps médical pour son implication.

Coût pour la CCHLeM :

47 000 € (salaires + déplacements), le matériel sportif est financé par Limousin Sport Santé.

CUISINE INTERCOMMUNALE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

Implantée à Magnac-Laval, la cuisine intercommunale est le service de restauration collective de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM).

Elle a pour vocation de proposer une restauration de qualité adaptée aux besoins des petits et des grands, et privilégiant les produits locaux.



27 octobre 2025 : obtention de l'agrément de cuisine centrale



Novembre 2025 : ouverture et mise en service de la production

Produire des repas de qualité, au plus près des besoins et aux textures adaptées.

La cuisine intercommunale assure la production et la livraison quotidiennes de repas pour :

- les crèches intercommunales ;
- les accueils de loisirs intercommunaux ;
- une association et une école du territoire.

Les objectifs :

- garantir une alimentation équilibrée, adaptée et diversifiée ;
- favoriser l'approvisionnement local et maîtriser les coûts de production ;
- garantir le respect des normes sanitaires.

Favoriser les circuits courts et la production locale

La cuisine intercommunale s'inscrit pleinement dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Elle privilégie l'approvisionnement en ingrédients frais et produits localement : légumes, fruits, viandes, produits laitiers...

La cuisine se fournit auprès des maraîchers du territoire, ainsi qu'auprès d'éleveurs locaux, engagés dans une démarche de qualité.



Les locaux situés au sein du Vieux Collège à Magnac-Laval, ont été réaménagés afin de réceptionner, stocker, préparer, cuisiner et conditionner les repas dans le respect des normes.

CUISINE INTERCOMMUNALE

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE

Une organisation maîtrisée

Les repas sont :

- élaborés à partir de produits locaux et labellisés,
- préparés à Magnac-Laval,
- conditionnés en liaison froide,
- livrés dans le respect des normes sanitaires sur chaque site.

Ce mode de fonctionnement garantit le respect des normes sanitaires :

- la sécurité alimentaire (plan de maîtrise sanitaire),
- la maîtrise des températures,
- le protocole de contrôle.

Le service fonctionne toute l'année, avec un tarif repas fixé à 6,90 € voté pour 2025 (livraison incluse).

Des moyens humains dédiés

L'organisation du service repose sur :

- 1 cheffe de cuisine,
- 1 second de cuisine,
- 2 agents en charge des livraisons et de la remise en température des repas sur site,
- 3 agents en charge du mixage des repas et de la remise en température des repas au sein des crèches.
- 2 agents réalisent la remise en température des repas au sein des ALSH.

Cette organisation permet d'assurer la production, la livraison et le service des repas dans les conditions sanitaires requises.



PACTE LOCAL DES SOLIDARITÉS

AGIR CONCRÈTEMENT POUR LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche agit, à travers le Pacte Local des Solidarités (PLS), en faveur des habitants les plus fragiles du territoire. Ce dispositif vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux de précarité, notamment en matière :

- d'accès à l'alimentation,
- de mobilité,
- de précarité énergétique.

Une action coordonnée à l'échelle du territoire

Mis en œuvre dès 2025, le Pacte Local des Solidarités repose sur une mobilisation conjointe des partenaires institutionnels et associatifs.

Des échanges réguliers ont été menés tout au long de l'année, notamment avec la Banque Alimentaire de la Haute-Vienne et les associations caritatives locales, afin d'adapter les actions aux besoins du territoire.

Un soutien financier ciblé

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche s'est engagée financièrement pour accompagner les actions mises en œuvre :

- **10 000 €** en soutien à l'association Mobilité Solidaire Rurale (MSoR), pour les actions liées à la mobilité,
- **5 000 €** au CCAS de Bellac pour la mise en œuvre d'actions locales.

Ces financements viennent compléter le soutien de l'État (Préfecture), mobilisé à hauteur de **78 000 €** dans le cadre du dispositif.

Des résultats concrets

Le Plan Local des Solidarités a permis de :

- soutenir le développement d'actions en faveur des publics en situation de fragilité,
- structurer l'activité de la MSoR sur le territoire,
- renforcer la coordination entre les acteurs locaux.

Il contribue ainsi à améliorer l'accompagnement des habitants en situation de vulnérabilité.

Une dynamique partenariale

La mise en œuvre du dispositif repose sur un réseau d'acteurs engagés :

- **Services de l'État** : appui financier.
- **Banque Alimentaire** : approvisionnement et logistique,
- **Associations caritatives** : distribution et repérage des familles,
- **Mission Locale Rurale 87** : bénéficiaire et redistribution,
- **Maison du Département** : informations auprès des familles.





PARTIE 4 : FAVORISER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Gestion des déchets
Voirie
Habitat et urbanisme
Gestion du patrimoine
Aire des gens du voyage
Assainissement
GEMAPI



GESTION DES DÉCHETS

PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

En 2025, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a engagé une évolution importante de son service de gestion des déchets ménagers.

L'objectif est double : maîtriser les coûts et renforcer les pratiques de tri.

MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Afin de répondre aux attentes des habitants et de sécuriser le recouvrement des factures, la CCHLeM a mis en place le prélèvement automatique pour la redevance des ordures ménagères.

Ce dispositif permet :

- de simplifier les démarches pour les usagers,
- de limiter les oublis de paiement,
- d'améliorer la mise à jour des informations administratives.

Des résultats concrets

- **2 041** foyers adhérents,
- meilleure qualité des données (changements de situation mieux signalés).

En parallèle de l'évolution du mode de facturation, la CCHLeM a poursuivi ses actions de réduction des déchets à la source.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Dans le cadre des obligations réglementaires liées au tri des biodéchets, la CCHLeM a mis en place une campagne de distribution gratuite de composteurs.

Objectif :

Permettre aux habitants de réduire leurs déchets, et de valoriser les biodéchets à domicile.

Des résultats concrets

- plus de **1 475** composteurs distribués,
- forte adhésion des habitants,
- amélioration des pratiques de tri à la source.

Cette action constitue un levier complémentaire pour réduire les volumes de déchets collectés.



*Distribution de composteurs individuels
(en kit) et bioseaux*



GESTION DES DÉCHETS

PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

DÉPLOIEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Face à l'augmentation des coûts de collecte et aux enjeux de réduction des déchets résiduels (ordures ménagères), la CCHLeM a engagé une évolution du mode de collecte.

Le passage progressif aux Points d'Apport Volontaire permet :

- de rationaliser les coûts,
- d'harmoniser les pratiques avec le tri,
- de réduire les tonnages d'ordures ménagères.

Une mise en œuvre progressive

Le déploiement s'est appuyé sur :

- **29** réunions publiques pour informer les habitants,
- la mise en place d'outils de communication dédiés,
- le déploiement des colonnes sur l'ensemble du territoire de juillet à octobre 2025,
- la création d'un service de proximité pour les publics fragiles.



Colonne d'apport ordures ménagères



Point de compostage collectif

Des résultats significatifs

- **3 000** habitants rencontrés lors des réunions publiques,
- **191** colonnes installées, dont 8 semi-enterrées,
- **454** personnes accompagnées via le service de proximité,
- **une diminution de 43%** (soit 324 tonnes) des ordures ménagères de novembre à décembre 2025 par rapport à la même période en 2024.

Ce changement a marqué une étape importante dans l'évolution du service déchets et dans l'adaptation des pratiques des habitants.

Une organisation structurée

La mise en œuvre de cette évolution s'appuie sur :

- une équipe dédiée (administrative et technique),
- des partenaires opérationnels (prestataires, SYDED),
- une coopération avec 18 communes engagées dans ce dispositif (nettoyage des sites).

Perspectives

Les actions engagées se poursuivront en 2026 avec :

- la poursuite des campagnes de distribution de composteurs,
- le déploiement de composteurs collectifs.

À noter : les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2023.

DATES CLÉS



● **2023** 3 avril

Adoption de la délibération en conseil communautaire modifiant le schéma de collecte par la collecte généralisée en points d'apport volontaire, et mise en place de la tarification incitative.



● **2025** 17 mars au 26 mai

29 réunions publiques
3 000 participants



● **2025** juillet à octobre

Déploiement des colonnes

- Implantation de **191 colonnes** dont 8 en semi-enterrées
- Mise en place d'un service de proximité pour les personnes fragiles : 454 personnes bénéficiaires accompagnées



● **2025** 1^{er} septembre au 1^{er} novembre

Mise en service progressive des PAV dans les 40 communes



● **2025** décembre

Baisse de la production d'ordures ménagères

416 tonnes collectées en novembre et décembre 2025
740 tonnes collectées en novembre et décembre 2024

DIMINUTION

de la production
d'ordures ménagères



-18%

entre 2024 et 2025



AUGMENTATION

emballages ménagers triés



+26%

entre 2024 et 2025



VOIRIE

AMÉNAGER ET ENTRETENIR LA VOIRIE DU TERRITOIRE

En 2025, la communauté de communes a poursuivi ses actions en matière de voirie, en assurant à la fois l'entretien du réseau, le pilotage des marchés publics et l'accompagnement technique des communes.

Parallèlement, le service a suivi plusieurs projets pour le territoire, contribuant à maintenir la qualité des infrastructures et à accompagner les évolutions en cours.

Des actions d'entretien et de maintenance

Plusieurs marchés publics ont été pilotés afin d'assurer l'entretien du réseau routier :

- Grosse Réparation de la Voirie Communale et travaux urgents 2025,
- fauchage des accotements,
- fourniture d'enrobé,
- Point-à-Temps,
- réparation d'ouvrages d'art.

471 000 € dont 344 000 € restent à la charge de la communauté de communes.

Par ailleurs, une étude a été engagée pour préparer le programme de travaux GRVC 2026.

Un accompagnement technique des communes

Le service voirie assure également un appui quotidien aux communes membres, notamment sur :

- les arrêtés de voirie,
- les permissions de voirie,
- les alignements,
- l'assistance technique sur les projets.

Cet accompagnement contribue à sécuriser les procédures et à faciliter la mise en œuvre des projets communaux.

Le suivi de projets

En parallèle des actions d'entretien, le service est mobilisé sur plusieurs projets d'envergure :

- élaboration du marché de maîtrise d'œuvre pour la Voie Verte – phase 2 (en cours),

Faits marquants de l'année

- réalisation des travaux du programme GRVC 2025.



Les travaux pour la construction du poste électrique de Foulventour ont débuté en septembre 2025

HABITAT ET URBANISME

ACCOMPAGNER L'HABITAT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche accompagne les communes et les habitants dans leurs projets d'aménagement, de logement et de revitalisation.

L'année 2025 marque une étape, avec la mise en œuvre complète des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) à l'échelle des 40 communes, puis l'annulation du PLUi de Brame-Benaize en juin 2025

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le service mutualisé assure l'instruction de l'ensemble des actes d'urbanisme, en lien étroit avec les communes et les partenaires institutionnels.

Son rôle :

- sécuriser juridiquement les projets,
- accompagner les habitants dans leurs démarches,
- garantir une application homogène des règles du PLUi.

Une activité soutenue

- **2 820** dossiers instruits en 2025

2 808 concernent les autorisations du droit au sol
12 relatifs aux enseignes

- des délais de traitement maîtrisés
- des rendez-vous proposés pour accompagner les pétitionnaires : les pétitionnaires reçus en rendez-vous bénéficient d'une explication claire des règles du PLUi. Une fois leur dossier préparé, le service vérifie en amont qu'il est complet et conforme avant le dépôt officiel, afin d'éviter toute demande de pièces complémentaires.

La mise en place de rendez-vous et d'outils numériques permet également d'améliorer la qualité des dossiers et de simplifier les démarches pour les habitants.

À noter : le traitement moyen d'un dossier est un peu plus court que le délai réglementaire.

AUTORISATION DROIT DES SOLS
PERMIS DE CONSTRUIRE,
DÉCLARATIONS PRÉALABLES,
CERTIFICATS D'URBANISME...

**EFFECTUEZ ET SUIVEZ
VOS DÉMARCHES D'URBANISME
EN LIGNE !**

QR code linking to hautlimousinenmarche.fr

CC HLM en Marche
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE
12, AVENUE JEAN JAILLES
87 300 BELLAC
HAUTLIMOUSINENMARCHE.FR

SERVICE AUTORISATION DES DROITS DU SOL
COMMUNI : 05 55 60 09 99 #3

HABITAT ET URBANISME

LE DÉFI DES PETITES VILLES DE DEMAIN

Porté par la communauté de communes et soutenu par **l'État** ainsi que le Département de la Haute-Vienne, le programme « **Petites Villes de Demain** » a pour ambition de renforcer l'attractivité et d'améliorer la qualité de vie des petites communes et de leurs environs. Il accompagne les collectivités dans la réalisation de projets durables, ambitieux et en adéquation avec les besoins du territoire.

L'accompagnement global proposé aux communes du territoire s'inscrit dans une démarche progressive et structurée. Deux communes sont intégrées au programme « Petites Villes de Demain » : **Bellac et Le Dorat**.

FOCUS RÉHABILITATION DU CHAMP DE FOIRE À BELLAC



La réhabilitation de la place du Champ de Foire à Bellac illustre cette dynamique :

- création de halles pour accueillir le marché et les événements,
- renaturation et désimperméabilisation de plus de 50 % de la surface,
- amélioration du confort et des usages.

Des résultats visibles

- 21 arbres plantés,
- des espaces publics plus agréables et mieux adaptés aux usages publics,
- un lieu de vie renforcé pour les habitants et les commerçants.

Ce projet contribue à renforcer l'attractivité du centre-ville de Bellac et à soutenir l'économie locale.



AVANT



APRÈS

Place du Champ de Foire - Bellac



HABITAT ET URBANISME

LE DÉFI DES PETITES VILLES DE DEMAIN

Des espaces publics repensés pour un cadre de vie plus vert et convivial.

FOCUS

RÉHABILITATION

DU CHAMP DE FOIRE À BELLAC



Dates clés :

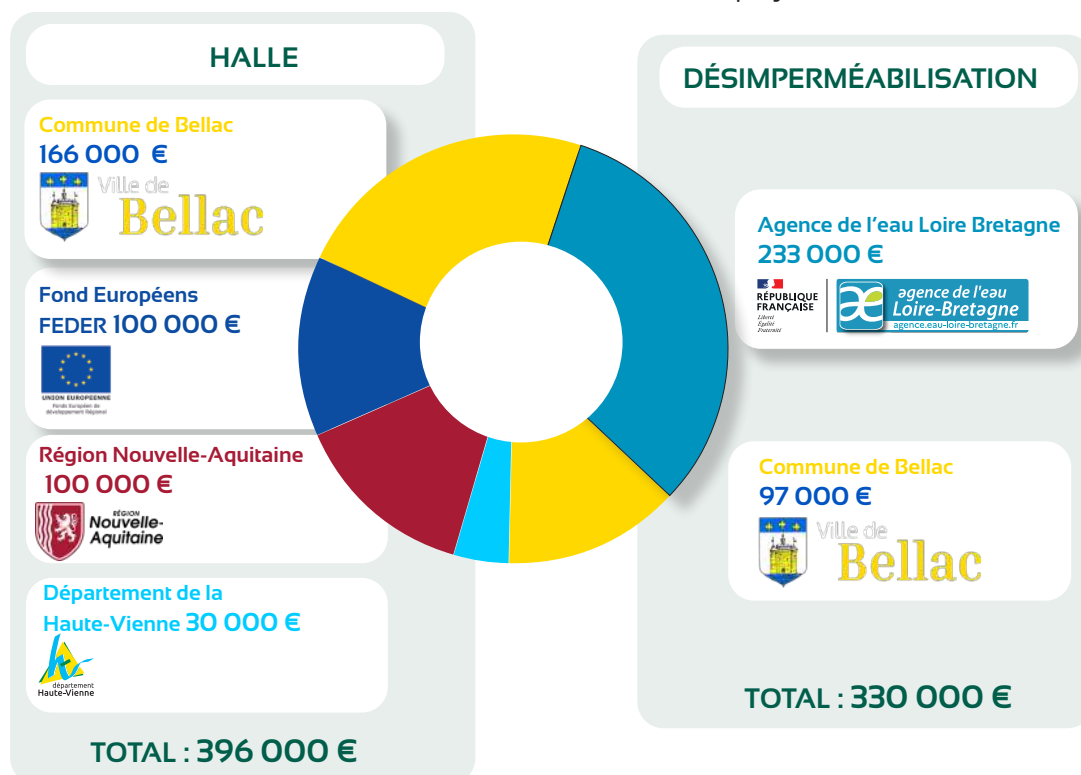
- ✓ Avril 2025 : lancement des travaux
- ✓ Novembre 2025 : fin des travaux
- ✓ 29 novembre 2025 : inauguration

Coût de l'opération : 726 000 €

330 000 € pour la désimperméabilisation et la renaturation de la place
396 000 € pour les halles marchandes

PLACE ET HALLE DE BELLAC

Les sources de financement de ce double projet



COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION 726 000 €

Place du Champ de Foire : le projet était engagé depuis plusieurs années par la commune de Bellac. La réhabilitation du Champ de Foire a fait l'objet d'études et de concertations par des étudiants architectes de l'école de Versailles en 2019, associant habitants et commerçants.



HABITAT ET URBANISME

LE DÉFI DES PETITES VILLES DE DEMAIN

OPAH-RU : AGIR SUR L'HABITAT DÉGRADÉ

Dans les centre-bourgs de Bellac et du Dorat, une opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU mise en place depuis 2023) est déployée.

Ce dispositif partenarial notamment avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) permet aux propriétaires d'être accompagnés gratuitement dans leur projet tout en bénéficiant de subventions locales qui viennent abonder celles de l'ANAH et/ou du département.

L'autre pan de l'OPAH-RU est le traitement d'îlots dégradés définis comme dangereux. Une intervention publique est rendue nécessaire lorsque les propriétaires sont introuvables ou sont en incapacité d'intervenir bien qu'un danger soit constaté.

Objectifs :

- remettre sur le marché des logements de qualité,
- sécuriser les bâtiments dégradés,
- renforcer l'attractivité des centres-bourgs.

Des actions engagées

- accompagnement des propriétaires dans leurs projets,
- intervention sur des îlots dégradés,
- projets de réhabilitation ou de reconstruction.

Des interventions ciblées sur des îlots prioritaires

Suite à l'identification d'îlots dégradés dans le cadre de l'OPAH-RU, trois sites prioritaires (un à Bellac et deux au Dorat) ont fait l'objet d'études approfondies afin de définir les interventions à engager et les projets à mettre en œuvre.



OPAH-RU en 2025

47 demandes

22 à Bellac

9 au Dorat

16 hors secteur

24 visites

19 à Bellac

5 au Dorat

4 dossiers engagés

2 à Bellac

2 au Dorat



Le Dorat



Bellac



OPAH-RU : AGIR SUR L'HABITAT DÉGRADÉ

FOCUS

ÎLOT DU COQ À BELLAC



L'îlot du Coq à Bellac a fait l'objet d'une étude de calibrage en 2024 afin d'évaluer l'état du bâti et les possibilités d'intervention.

Les analyses réalisées (structure, diagnostics techniques, relevés) ont mis en évidence des contraintes importantes, notamment liées au coût de réhabilitation et à la nécessité de reconstruire en cas de démolition, en raison de son emplacement stratégique.

Au regard de ces éléments, le choix de recréer une offre de logements a été écarté au profit d'un projet de création d'un équipement public, actuellement en cours d'étude et de recherche de financements.

Données clés

- Étude de calibrage réalisée en 2024
- Coût de l'étude : 38 578 € HT

Financements mobilisés :

- Département (ingénierie PVD) : 18 609 €
- Fonds friches : 11 165 €
- Commune de Bellac : 8 803 €

Perspectives

- finalisation des demandes de subvention,
- dépôt du permis de construire,
- sélection des entreprises,
- démarrage des travaux envisagé en 2027.



Bellac



Bellac - rue du Coq

HABITAT ET URBANISME

LE DÉFI DES PETITES VILLES DE DEMAIN

OPAH-RU : agir sur l'habitat dégradé

FOCUS

ÎLOTS DES ROULOTTES ET DES BOUCHERS AU DORAT



Deux îlots dégradés situés au Dorat ont fait l'objet d'une étude de calibrage en 2025 : l'îlot des Roulottes et l'îlot des Bouchers.

Ces études ont permis de définir le périmètre d'intervention, d'évaluer les coûts, et de déterminer les orientations de projet.

Concernant l'îlot des Roulottes, le projet prévoit la création de 3 logements de type T2. Les modalités d'intervention (réhabilitation ou reconstruction) restent à préciser.

Données clés

- Études réalisées au premier semestre 2025.
- Restitution de l'étude de programmation : novembre 2025.
- Coût des études :
ANAH : 33 350 €
Commune du Dorat : 14 292 €

Perspectives

- acquisition foncière de l'îlot des Bouchers,
- sélection d'un opérateur,
- lancement des travaux de démolition ou de réhabilitation.



Îlot des Bouchers - Le Dorat

HABITAT ET URBANISME

PERMIS DE LOUER

De nombreux logements sont quotidiennement mis en location à Bellac, notamment dans le centre-ville.

La commune a constaté qu'un certain nombre de ces logements étaient dégradés.

Afin d'encadrer la mise en location, il a été décidé d'instaurer l'Autorisation Préalable de Mise en Location des logements sur le centre-ville.

Objectifs

Contrôler la qualité des logements mis en location sur le secteur central de la ville de Bellac, et le cas échéant, engager des mises en demeure, voire des amendes administratives aux bailleurs ne faisant pas la démarche ou mettant en location des logements non conformes.

En pratique

Les bailleurs doivent déposer un dossier de demande de mise en location auprès de la mairie de Bellac, qui instruit les dossiers et réalise les visites.

Le dossier, une fois validé par la commune, est transmis à la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, compétente en la matière, qui réalise les arrêtés d'autorisation.

La CCHLeM a également la charge de mettre en demeure les propriétaires, et le cas échéant, de mettre en œuvre les amendes administratives.

Des résultats concrets

36 dossiers ont été déposés et validés en 2025, démontrant un dynamisme de la mise en location sur Bellac.

Les logements pour lesquels un dossier a été déposé ont tous fait l'objet de visites de contrôle par un agent municipal, parfois accompagné d'un agent de la CCHLeM.

31 demandes ont reçu l'accord immédiatement.

3 demandes ont obtenu un accord avec une réserve à lever avant mise en location.

1 demande a régularisé sa situation avant octroi de l'accord.

1 dossier a fait l'objet d'une mise en demeure.

Partenaires

- **Mairie de Bellac** pour le repérage des logements et instruction des dossiers.
- **CAF de la Haute-Vienne et la MSA de la Haute-Vienne** pour la transmission des informations relatives aux locataires ou bailleurs bénéficiaires des aides aux logements et, le repérage des défauts de permis de louer.

Dates clés

L'Autorisation Préalable de Mise en Location a été mise en place en 2021 pour une mise en exécution à compter de 2022.



ZOOM SUR LES CHIFFRES



HABITAT (PDH)

16 dossiers déposés et validés en 2025.

Montant des travaux : **435 101 €**

Montant des subventions : **362 304 €**
dont 7 710 € de la CCHLeM

HABITAT (opération façades)

2 dossiers subventionnés en 2025
à Arnac-la-Poste et Cieux

Montant des travaux : **12 788 €**

Montant des subventions CCHLeM : **2 557 €**

URBANISME

Instruction sur les **40 communes**

2 820 dossiers instruits, dont :

1 441 certificats d'urbanisme

764 déclarations préalables

280 permis de construire

287 déclarations d'intentions d'aliéner

PERMIS DE LOUER (Bellac)

36 demandes, dont 35 acceptées

HABITAT ET URBANISME

ÉLABORATION DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DU DORAT

Le règlement actuel du Site Patrimonial Remarquable, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain, est ancien et doit être mis à jour.

Objectifs

Élaborer un règlement actualisé permettant à la fois la protection du patrimoine remarquable du Dorat, tout en permettant d'accompagner l'évolution du bâti et le respect de certaines évolutions environnementales et bâties.

Préserver le patrimoine

Le PVAP du Dorat est un document réglementaire qui sera utilisé pour instruire les autorisations d'urbanisme, en assurant la protection du patrimoine bâti remarquable du Dorat. Il s'appuie sur un diagnostic précis et une analyse historique, permettant d'identifier les éléments remarquables et les éléments d'accompagnement qui forment l'écrin de la collégiale. En fonction des enjeux et orientations, un règlement sera élaboré et intégré au PLUi de Basse-Marche. Il s'imposera à l'ensemble des actes d'urbanisme déposés par la suite.

Date clé

Lancé fin 2024, le diagnostic a été élaboré sur toute l'année 2025.

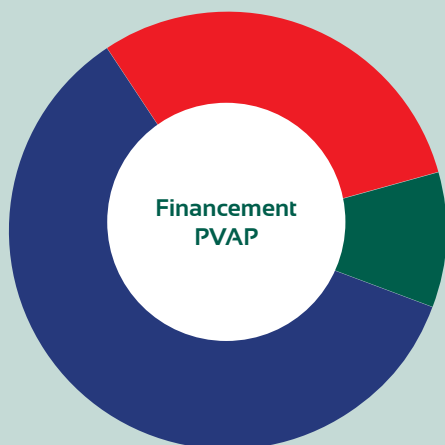
Une démarche structurée

18 îlots identifiés, correspondant à **396 bâtis** repérés lors du diagnostic.

Les recherches patrimoniales ont permis de faire émerger des pans d'histoire peu connus de la commune du Dorat, à la fois des élus, et de la population, lors des journées du patrimoine (reprise d'éléments de l'étude, hors cadre du PVAP). De nombreux axes de protection ont été identifiés (génoises, volets, arches, balcons, bâtis du XIV^e siècle...).

Financement de l'action

PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



Banque des Territoires : 10%



CCHLeM : 30 %



DRAC Nouvelle Aquitaine : 60 %



TOTAL : 147 000 €



ÉLABORATION DU PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DU DORAT

Partenaires

- **DRAC Nouvelle-Aquitaine** : financement et accompagnement réglementaire
- **UDAP de la Haute-Vienne** : accompagnement technique et réglementaire
- **Associations historiques du Dorat** : données nécessaires à l'étude
- **Mairie du Dorat** : accompagnement technique
- **Banque des Territoires** : financement
- **Bureau d'études**

Perspectives

En 2026, les orientations seront définies, et le règlement sera rédigé.
Les consultations et validations réglementaires seront initiées.



Collégiale du Dorat

GESTION DU PATRIMOINE

ENTREtenir ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Le service technique de la communauté de communes a poursuivi ses actions en matière de gestion du patrimoine, en intervenant sur l'ensemble de ses équipements pour en assurer l'entretien, la sécurité et l'adaptation aux usages.

Des interventions variées ont été menées, allant de l'entretien courant des bâtiments, à la réalisation de projets structurants, contribuant à améliorer les conditions d'accueil des usagers et des agents.

UN ENTRETIEN QUOTIDIEN AU SERVICE DES USAGERS

Le service assure l'entretien des bâtiments communautaires afin de garantir des conditions d'accueil de qualité dans les équipements du territoire. Il répond à l'obligation d'entretien et de maintien de la qualité de propreté dans les locaux utilisés par les usagers et les agents.

Objectifs

Utiliser des produits à faible impact écologique et moins agressifs pour les usagers et agents.

Perspectives

Continuer à utiliser des produits homologués et certifiés.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Le temps d'intervention du service technique se répartit comme suit :

2 942 h Crèches et RPE PETITE ENFANCE

2 173 h JEUNESSE

1 760 h TOURISME

1 514 h CULTURE

1 358 h SERVICES ADMINISTRATIFS,
TECHNIQUES ET DÉVELOPPEMENT



GESTION DU PATRIMOINE

ENTREtenir ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

DES INTERVENTIONS TECHNIQUES SUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : AMÉLIORATION DES SANITAIRES

Des travaux ont été réalisés afin d'améliorer la qualité des sanitaires et de faciliter leur entretien :

- remplacement des revêtements muraux et de sol,
- finalisation de la rénovation des 8 blocs sanitaires.

Résultat : une amélioration des conditions d'accueil et de la durabilité des équipements

- coût : 1 850 €,
- 400 heures mobilisées de mi-juillet à mi-août.



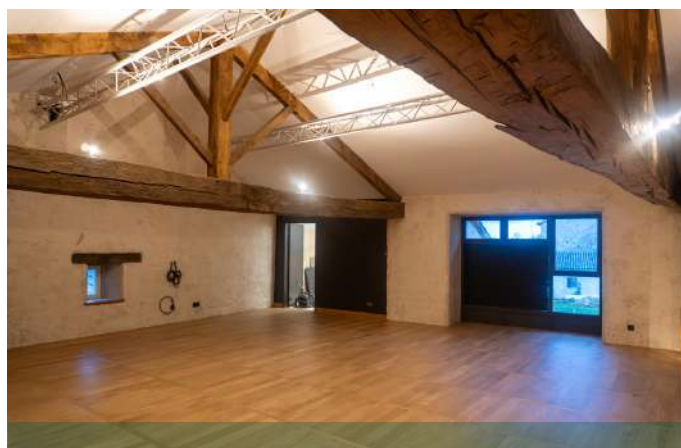
Aire d'accueil : remplacement pendant la fermeture annuelle des revêtements par du carrelage au sol et au mur.

RÉHABILITATION DE LA GRANGE DU THÉÂTRE

Un projet d'ampleur a été mené pour améliorer les capacités d'accueil du site :

- création d'un espace de résidence artistique,
- aménagement d'un atelier de fabrication de décors,
- valorisation des abords.

Résultat : un équipement adapté à l'accueil des compagnies et aux activités culturelles.



L'étage de la grange du théâtre du Cloître

GESTION DU PATRIMOINE

ENTREtenir ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

DES INTERVENTIONS TECHNIQUES SUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE

AMÉNAGEMENT DE L'ALSH INTERCOMMUNAL DANS LA COMMUNE DE CIEUX

Des travaux ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des enfants :

- remise en peinture des locaux,
- sécurisation des équipements,
- adaptation aux normes.

Résultat : un environnement plus sécurisé et plus fonctionnel

- coût : 5 900 €,
- 280 heures mobilisées.



Accueil de loisirs intercommunal de Cieux

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Des travaux ont été réalisés pour accompagner l'arrivée de nouveaux agents :

- création de bureaux,
- aménagement intérieur.

Résultat : des locaux adaptés à l'évolution des effectifs (recrutement de 5 agents pour le service assainissement)

- coût : 15 200 €

CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE À MONDON

La transformation d'un bâtiment existant a permis de créer une nouvelle structure d'accueil pour les tout-petits :

- aménagement des espaces petite enfance,
- création d'espaces techniques,
- aménagement extérieur sécurisé.

Résultat : une offre d'accueil renforcée pour les familles du territoire

- coût : 243 000 € financés en partie par la CAF de la Haute-Vienne.



Le bâtiment communautaire situé à Mondon (Cromac) transformé en une structure d'accueil de jeunes enfants : la micro-crèche « les Crôs Mignons »

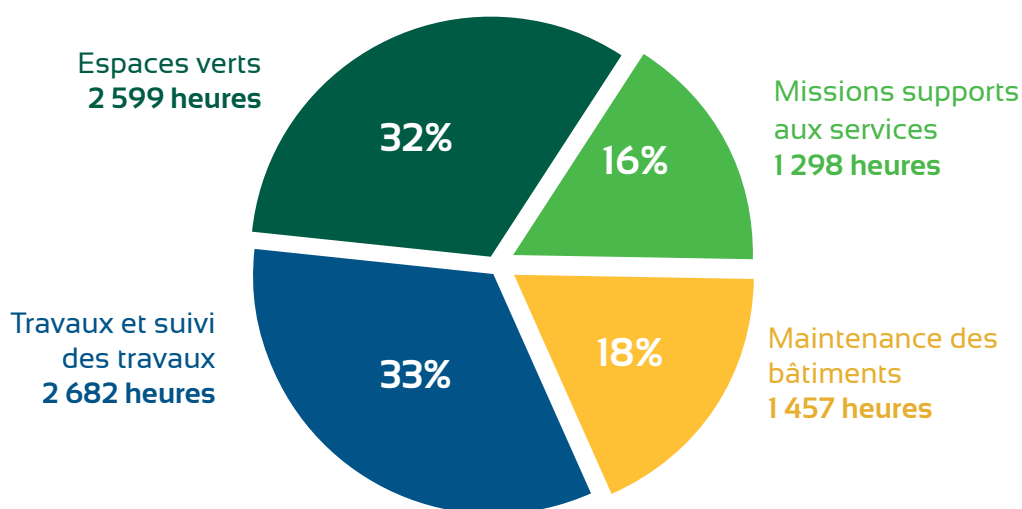
GESTION DU PATRIMOINE

ENTREtenir ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

DES INTERVENTIONS TECHNIQUES SUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE

Le service technique intervient pour réaliser des travaux d'amélioration et de maintenance sur les bâtiments, espaces verts et équipements intercommunaux : 8 036 heures ont été réalisées en 2025

RÉPARTITION DES HEURES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE DE LA CCHLEM



L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Les chiffres

19 577 prises sont disponibles

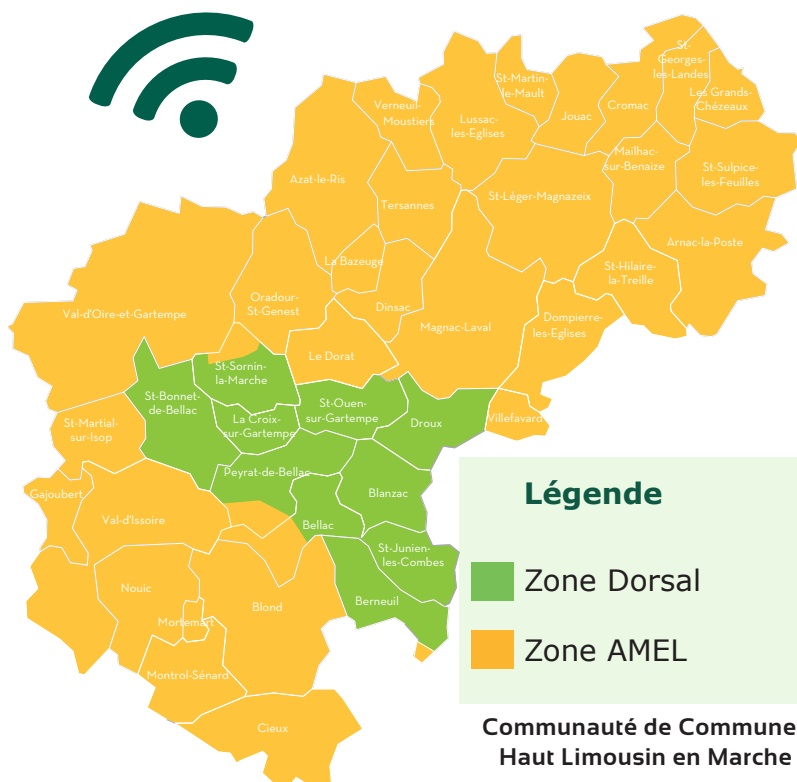
En zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Local) 12645 logements sont éligibles à la fibre.

Au total, **13 577 prises sont disponibles**, 932 prises sont les logements en cours de raccordement ou raccordables à la demande sous 6 mois.

7 334 foyers ont souscrit un contrat auprès d'un opérateur soit **58 %**

En zone DORSAL (Réseau d'Initiative Publique): **6 000 prises sont disponibles**

2 969 abonnés ont souscrit un contrat auprès d'un opérateur, soit un taux de raccordement de **48,44 %**.



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Située route des Gâtines à Bellac, l'aire d'accueil des gens du voyage compte **8 emplacements, dimensionnés pour accueillir jusqu'à 16 caravanes**, chacun disposant de sanitaires privatifs (douche et toilettes).

Depuis janvier 2021, la gestion est confiée à la société **SG2A – L'Hacienda**, qui assure à la fois l'accueil administratif, la régie financière, l'entretien technique et la médiation sociale sur site.

UNE GESTION ORGANISÉE ET SÉCURISÉE

- **Présence régulière de l'agent d'accueil** (5 matins par semaine) pour accompagner les usagers dans leurs démarches et veiller à la bonne application du règlement intérieur.
- **Suivi financier fiabilisé** : encaissements sécurisés via la télégestion WebAccueil et régie déposée auprès du Centre des Finances Publiques.

ENTRETIEN & MAINTENANCE

Afin de garantir la qualité du service dans la durée, plusieurs actions ont été menées :

- Réhabilitation de 8 blocs sanitaires
- Suivi technique régulier des installations

Une fermeture annuelle, du 13 juillet au 14 août 2025, permet de réaliser les opérations de maintenance nécessaires.

ZOOM SUR LES CHIFFRES

5 210 nuitées

12 083 € de recettes

Taux d'occupation moyen :
86,7 %



ASSAINISSEMENT

GARANTIR UN ASSAINISSEMENT DE QUALITÉ

Depuis le 1er janvier 2025, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche assure la compétence assainissement à l'échelle du territoire.

Cette prise de compétence marque une étape importante, avec l'organisation d'un service dédié et la gestion d'un patrimoine technique conséquent.

ORGANISATION ET PRISE DE COMPÉTENCE

Le service s'appuie sur une équipe structurée, associant encadrement, technicité et proximité :

- pilotage administratif et technique du service,
- exploitation et entretien des ouvrages,
- conduite des études et des travaux,
- contrôle des installations en assainissement collectif et non collectif,
- relation avec les usagers.

Le patrimoine géré comprend :

- **135** stations d'épuration,
- **35** postes de refoulement,
- **264** km de réseaux,

répartis sur :

- **38** communes pour l'assainissement collectif,
- les **40** communes pour l'assainissement non collectif

Le transfert de compétence s'est également accompagné de la reprise de 38 emprunts liés aux investissements antérieurs.

- **97 réponses** réalisées concernant le respect de la réglementation en matière d'assainissement dans le cadre des autorisations d'urbanisme.

ASSAINISSEMENT



40

communes

135

stations d'épuration

35

postes de refoulement

264 km

de réseaux

Une exploitation structurée et suivie

Le fonctionnement du service repose sur une organisation mixte :

- prestations de services
- délégation de service public

Le territoire est structuré en trois secteurs d'exploitation, avec un suivi technique régulier assuré via des réunions mensuelles avec les prestataires.

Cette organisation permet d'assurer la continuité du service et la coordination des interventions.

ASSAINISSEMENT

GARANTIR UN ASSAINISSEMENT DE QUALITÉ

Des interventions concrètes sur le terrain

Plusieurs opérations de maintenance et de renouvellement ont été réalisées au cours de l'année :

- réparation d'équipements de station d'épuration au **Dorat**,
- remplacement ou réparation de pompes sur plusieurs ouvrages (**Bellac**, **Magnac-Laval**, **Val d'Oire et Gartempe**),
- diverses interventions urgentes sur le réseau, notamment à **Val d'Oire et Gartempe** suite à des effondrements de canalisations,
- instruction de 26 demandes de branchements d'abonnés, dont une partie a déjà fait l'objet de travaux.

Des prestations spécifiques ont également été mobilisées pour l'entretien des ouvrages, notamment le faucardage des roseaux sur les stations concernées ainsi que l'entretien des espaces verts, réalisé dans une démarche de gestion raisonnée respectueuse de la biodiversité.

Des investissements importants pour le territoire

Plus de **3,25 millions d'euros** de travaux ont été suivis en 2025, principalement engagés avant le transfert de compétence et désormais pilotés par la communauté de communes.

Parmi les opérations :

- **Arnac-la-Poste** : travaux sur réseaux et station d'épuration (~1,64 M€),
- **Bellac** : réhabilitation de réseaux (~535 000 €),
- **Blond** : travaux sur réseaux et station (~491 500 €),
- **Peyrat-de-Bellac** : travaux sur réseaux et station (~408 000 €),
- **Montrol-Sénard** : projet en cours d'ajustement technique.

Ces investissements contribuent à améliorer la performance des installations et la qualité du service rendu aux usagers.



Filtre planté de roseaux à
Montrol-Sénard



Travaux de chemisage
Bellac



Opération sur les réseaux
Arnac-la-Poste

ASSAINISSEMENT

GARANTIR UN ASSAINISSEMENT DE QUALITÉ

Des enjeux identifiés pour les années à venir

L'année 2025 a permis de réaliser un diagnostic global des installations, mettant en évidence certaines non-conformités techniques et réglementaires.

Les priorités identifiées sont :

- améliorer la performance des stations d'épuration,
- réduire les impacts environnementaux,
- renforcer la conformité réglementaire,
- développer l'autosurveillance des installations.

Perspectives

Plusieurs actions sont programmées à court et moyen terme :

- poursuite du projet d'assainissement de Montrol-Sénard et à Magnac-Laval,
- révision du zonage d'assainissement,
- réhabilitation de la station d'épuration du Dorat,
- création d'un système de traitement à Saint-Junien-les-Combes.

Ces projets s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue du service et d'adaptation aux enjeux environnementaux.



*Réalisation d'une station filtre planté de roseaux
d'une capacité de 500 "équivalent-habitant" à Arnac-la-Poste*

ASSAINISSEMENT

GARANTIR UN ASSAINISSEMENT DE QUALITÉ

CONTRÔLER LES INSTALLATIONS POUR GARANTIR LA QUALITÉ DU SERVICE

Depuis la prise de compétence en 2025, la communauté de communes exerce le contrôle des installations d'assainissement sur l'ensemble du territoire.

Ces contrôles répondent à un double objectif : prévenir les risques environnementaux et garantir la conformité des installations, notamment dans le cadre des ventes immobilières.

Un contrôle renforcé à l'échelle du territoire

La CCHLeM a généralisé le contrôle de conformité des installations d'assainissement collectif lors des ventes.

Cette obligation permet :

- de limiter les pollutions,
- d'éviter les dysfonctionnements des réseaux,
- d'informer les acquéreurs sur l'état des installations,
- d'uniformiser le traitement entre les usagers collectifs et non-collectifs.

Les contrôles sont réalisés directement par les agents du service assainissement, qui accompagnent également les usagers dans leurs démarches de mise en conformité.

À noter : Les usagers peuvent télécharger les dossiers de demande sur la page internet mise en place à l'occasion de la prise de compétence.

<https://hautlimousinenmarche.fr/assainissement/>



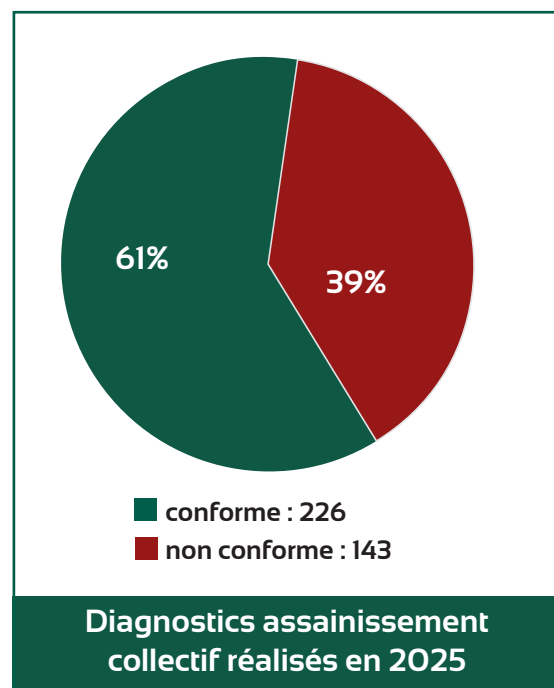
Assainissement collectif

En 2025 :

- **369** diagnostics réalisés.
- **226** installations conformes.
- **143** installations non conformes.

Le délai de traitement moyen est de 12 jours.

- **98 %** des rapports transmis en moins de 30 jours.



ASSAINISSEMENT

GARANTIR UN ASSAINISSEMENT DE QUALITÉ

CONTRÔLER LES INSTALLATIONS POUR GARANTIR LA QUALITÉ DU SERVICE

Assainissement non collectif

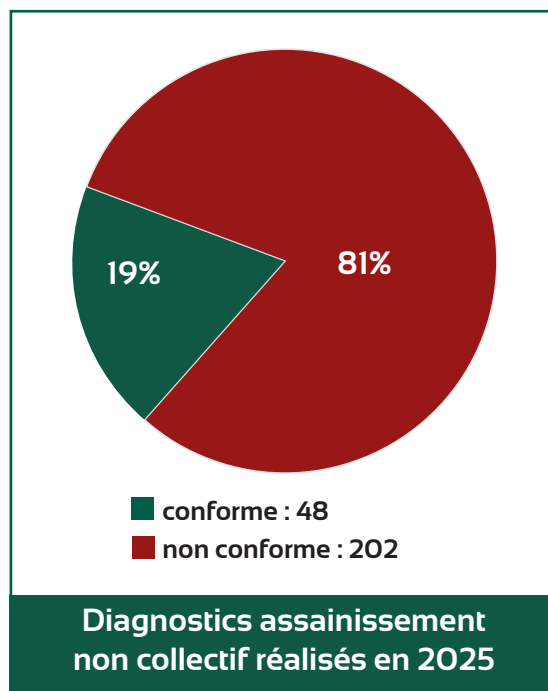
En parallèle, le service a réalisé 250 contrôles en assainissement non collectif.

La majorité des interventions concerne les ventes immobilières (85 % des contrôles).

Une majorité des installations sont non conformes et nécessitent des travaux.

Le délai moyen de traitement est de 11 jours.

98 % des rapports sont réalisés en moins de 30 jours.



À noter : au-delà du contrôle, le service joue un rôle d'accompagnement :

- conseils techniques pour les travaux de mise en conformité,
- information sur les démarches,
- mise à disposition des documents en ligne.

Les propriétaires disposent d'un délai d'un an pour réaliser les travaux nécessaires après un diagnostic non conforme.

TRAVAUX DE CHEMISAGE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ARNAC-LA-POSTE ET BELLAC

La communauté de communes a assuré le suivi de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur les communes de Bellac et d'Arnac-la-Poste. Face au vieillissement des infrastructures et aux coûts élevés des interventions en tranchée ouverte, le choix s'est porté sur une technique alternative :

le chemisage, permettant de rénover les canalisations sans ouvrir la voirie.

Le chemisage consiste à insérer une gaine à l'intérieur des conduites existantes afin d'en restaurer l'étanchéité et la performance.

Cette technique présente plusieurs avantages :

- limitation des travaux en surface,
- réduction des nuisances pour les usagers,
- maintien de la circulation et des usages.

ASSAINISSEMENT

GARANTIR UN ASSAINISSEMENT DE QUALITÉ

TRAVAUX DE CHEMISAGE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ARNAC-LA-POSTE ET BELLAC



Focus

TRAVAUX DE CHEMISAGE À ARNAC-LA-POSTE EN SEPTEMBRE 2025

- Chemisage continu de plus de **1 500 mètres** linéaires de collecteur d'eaux usées en diamètre 200mm (pose d'une gaine),
- Réouverture de **20 branchements**,
- Réhabilitation de **30 regards** de visite au mortier pour en assurer l'étanchéité.

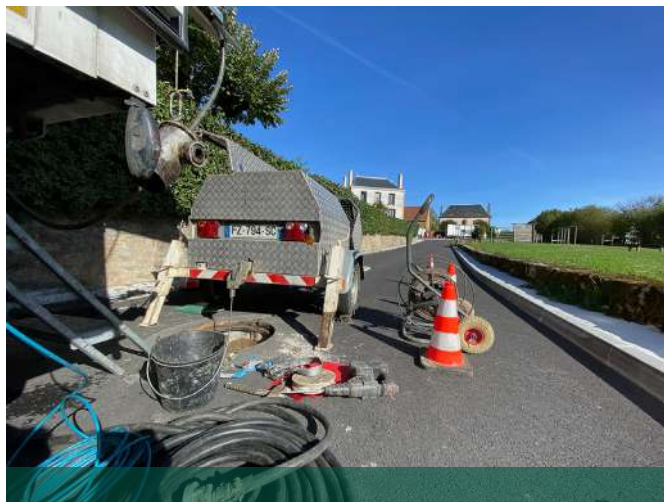
ARNAC-LA-POSTE :

1 642 935 €

dont 80% subventionnés

320 365 € par le Département de la Haute-Vienne

988 087 € par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne



Arnac-la-Poste : la réfection des réseaux avec la technique du chemisage a permis d'intervenir sans endommager la route

ASSAINISSEMENT

GARANTIR UN ASSAINISSEMENT DE QUALITÉ

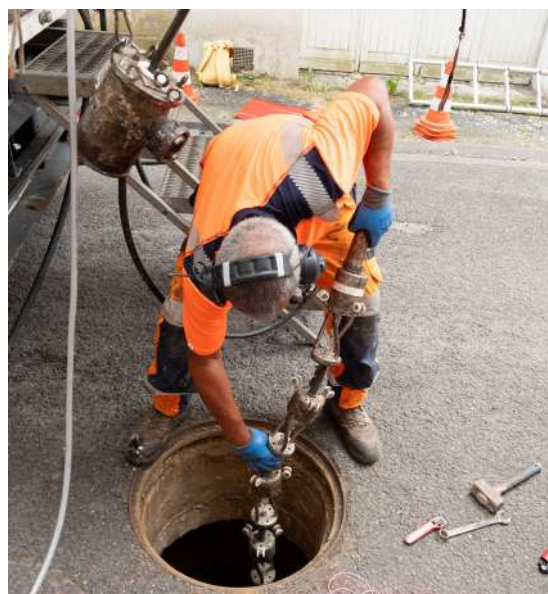
FOCUS **TRAVAUX DE CHEMISAGE À BELLAC EN JUIN 2025**

- Chemisage continu de 265 mètres linéaires de collecteurs d'eaux usées en diamètre 200 mm (pose d'une gaine),
- Réouverture d'une cinquantaine de branchements,
- Réhabilitation de plusieurs regards de visite au mortier pour en assurer l'étanchéité.

BELLAC

535 807 €

dont 66% subventionnés
160 440 € par le Département
de la Haute-Vienne
191 718 € par l'Agence de
l'Eau Loire Bretagne



La gaine est passée à l'aide d'un robot avant d'être gonflée puis polymérisée aux UV

TRAVAUX DE CHEMISAGE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ARNAC-LA-POSTE ET BELLAC

Des résultats concrets

Les tests d'étanchéité réalisés après la pose de la gaine ont démontré l'efficacité de cette technique à la fois par les performances techniques de la gaine, mais également par l'absence d'ouverture des routes/champs qui a ainsi permis de limiter l'impact sur les usagers.

Partenaires

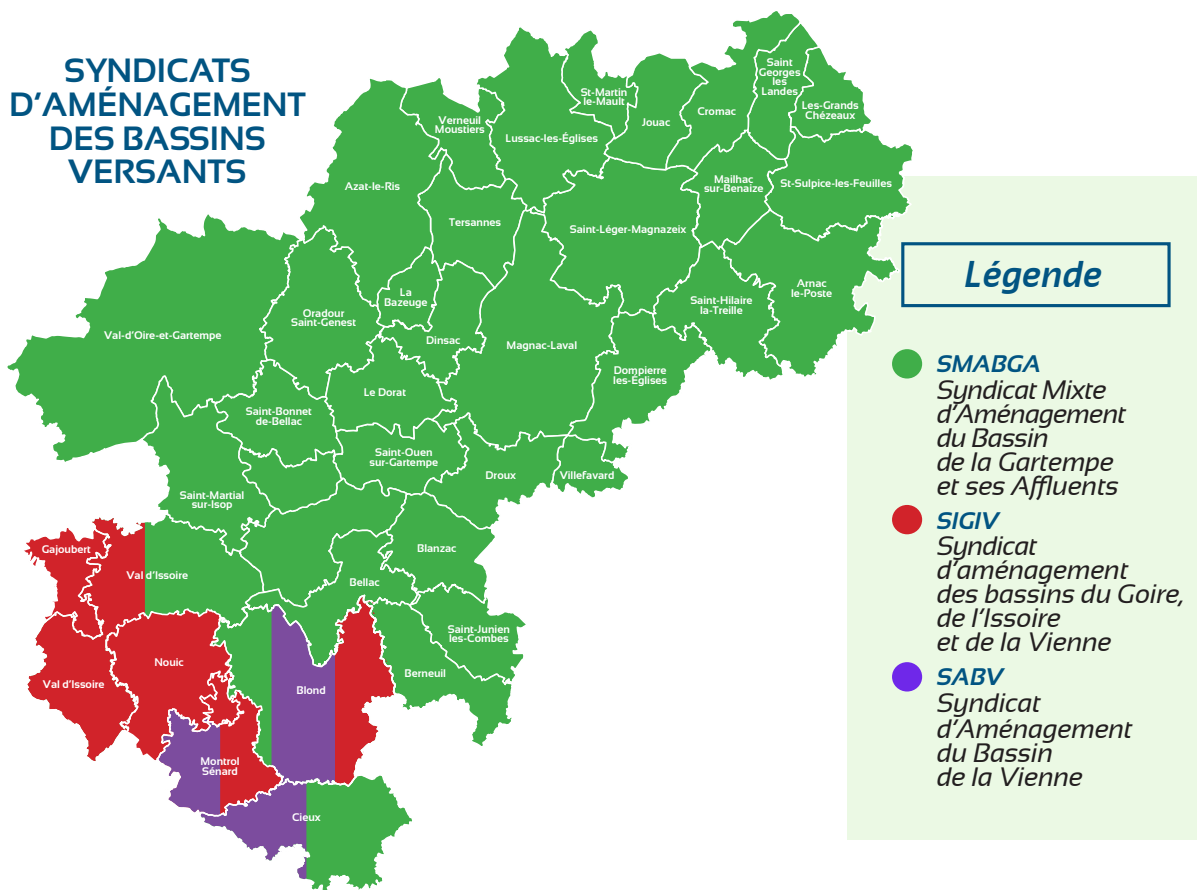
- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département (CDDI) pour les subventions.
- Les communes d'Arnac-la-Poste et Bellac.
- Le bureau d'études INFRALIM pour la maîtrise d'œuvre.
- L'entreprise ATEC située à AILLAS (33)- spécialiste de la réhabilitation de canalisation sans tranchée - pour la réalisation des travaux.
- L'entreprise MACHEIX pour les contrôles.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

AGIR CONCRÈTEMENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX NATURELS

La mise en œuvre de la compétence GEMAPI s'appuie sur l'intervention complémentaire de plusieurs syndicats de bassin, chacun agissant à son échelle : aménagements concrets, gestion des milieux et amélioration de la connaissance de la ressource en eau.



Structurer l'action à l'échelle du bassin

Actions menées par le SMABGA (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents).

L'année 2025 marque une étape importante avec la validation de l'Accord de territoire « Bassin de la Gartempe amont ».

Validé par arrêté préfectoral le 21 octobre 2025, ce programme mobilise 3 095 000 € de travaux sur la période 2025-2027, afin de répondre aux principaux enjeux du territoire :

- la préservation de la ressource en eau potable,
- la lutte contre le déclin des zones humides,
- la restauration de la continuité écologique,
- la conciliation entre activités agricoles et milieux aquatiques.

Ce programme constitue le cadre de référence des actions menées à l'échelle du bassin versant.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

AGIR CONCRÈTEMENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX NATURELS

Des interventions concrètes sur le territoire

En parallèle, plusieurs actions ont été réalisées, à savoir :

- l'enlèvement d'embâcles sur les communes de Bellac et Thiat,
- l'accompagnement et aménagement de 7 projets d'abreuvement agricole,
- le lancement de l'étude préalable à l'effacement du Moulin des Pères (Vincou à Bellac),
- la réalisation d'une étude sur la fonctionnalité d'une zone humide à Saint-Bonnet-de-Bellac.

Cette étude vise à mieux comprendre le fonctionnement des milieux humides afin de définir des actions en faveur de la biodiversité et du soutien des débits en période d'étiage.

Améliorer la gestion de l'eau en milieu agricole

Actions menées par le SIGIV (Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne)

Des aménagements ont été réalisés afin de limiter l'impact des pratiques agricoles sur les cours d'eau.

Commune de Blond

- création d'un puits,
- installation d'un système solaire 24V,
- mise en place d'un bac d'abreuvement de 400 litres pour ovins,
- limitation de l'accès direct des animaux aux cours d'eau
- montant : 6 439,20 €.

Commune de Montrol-Sénard

- création d'un puits,
- installation d'un bac d'abreuvement de 1 000 litres pour bovins,
- création de deux passages à gué,
- sécurisation des traversées et préservation des berges
- montant : 19 519,20 €.



*Installation d'un bac d'abreuvement
Montrol-Sénard*



*sécurisation d'une traversée pour protéger les
berges d'un cours d'eau - Montrol-Sénard*

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

AGIR CONCRÈTEMENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX NATURELS

Mieux connaître la ressource en eau

Actions menées par le SABV (Syndicat d'Aménagement du Bassin de Vienne)

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a engagé en 2025 des actions visant à améliorer la connaissance de la ressource en eau, notamment sur les secteurs sensibles aux sécheresses.

Suivre l'évolution des eaux souterraines

- inventaire des puits existants (engagé en 2022),
- sélection d'une vingtaine de points de suivi,
- installation de sondes piézométriques.

> Un suivi en continu des niveaux d'eau, en fonction des saisons et des conditions climatiques.

Analyser les liens entre nappes et cours d'eau

- installation de sondes de suivi des débits,
- croisement des données entre nappes et cours d'eau.

> Une meilleure compréhension :

- de la sensibilité des milieux aux conditions climatiques,
- de l'impact des usages,
- des évolutions liées au changement climatique.

Produire des outils d'aide à la décision

Les données collectées permettront :

- d'élaborer une cartographie piézométrique,
- d'identifier les secteurs les plus sensibles,
- d'orienter les actions de gestion de la ressource.

Ces travaux s'inscrivent dans une logique d'anticipation face aux enjeux de sécheresse.

UNE GESTION DE L'EAU À PLUSIEURS NIVEAUX

La gestion de l'eau repose sur une approche complémentaire :

- le suivi de la ressource (nappes et débits) permet de mieux comprendre les évolutions,
- la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques vise à préserver leur bon fonctionnement (SMABGA),
- les aménagements agricoles permettent d'adapter les usages et de limiter leur impact (SIGIV).

Cette complémentarité permet d'agir à la fois sur la connaissance, la préservation et les usages de la ressource en eau.



REMERCIEMENTS

À tous les partenaires ayant contribué actions menées au service de notre territoire tout au long de l'année.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Agence nationale de l'habitat



BANQUE des
TERRITOIRES



Directeur de publication :
Francis MARTIN

Direction Générale :
Thomas GOUPILLOU

Conception et réalisation :
Service Communication CCHLeM

Crédits photos :
Céline Jacquinet, Faona Chadhouli, Loane Soares

Illustrations :
123rf

Impression :
Loading Zone

Photos non contractuelles

Arnac-la-Poste
 Azat-le-Ris
 Bellac
 Berneuil
 Blanzac
 Blond
 Cieux
 Cromac
 Dinsac
 Dompierre-les-Eglises
 Droux
 Gajoubert
 Jouac
 La Bazeuge
 La Croix-sur-Gartempe
 Le Dorat
 Les Grands Châteaux
 Lussac-les-Églises
 Magnac-Laval
 Mailhac-sur-Benaize

Rapport D'ACTIVITÉ 2025

Montrol-Sénard
 Mortemart
 Nouic
 Oradour-Saint-Genest
 Peyrat-de-Bellac
 St-Bonnet-de-Bellac
 St-Georges-les-Landes
 St-Hilaire-la-Treille
 St-Junien-les-Combes
 St-Léger-Magnazeix
 St-Martial-sur-Isop
 St-Martin-le-Mault
 St-Ouen-sur-Gartempe
 St-Sornin-la-Marche
 St-Sulpice-les-Feuilles
 Tersannes
 Val d'Issoire
 Val-d'Oire-et-Gartempe
 Verneuil-Moustiers
 Villefavard



12, avenue Jean Jaurès
87300 Bellac

☎ : 05 55 60 09 99

🌐 : www.hautlimousinenmarche.fr

